

LA REVUE

du Réseau rural français

Numéro spécial / novembre 2022

PROJETS MCDR : RETOURS D'EXPÉRIENCE ET PROPOSITIONS



SOMMAIRE

4-5 MÇDR : DES PROJETS TOURNÉS VERS LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE ET L'INNOVATION SOCIÉTALE

Par Pascal Chevalier, Professeur des Universités en Géographie rurale à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3



p.6

USAGER-E-S

Innover par et avec les usager-e-s : territoires ruraux vivants et technologies appropriées



p.8

JARA

Jeunes acteurs du rural et de l'agriculture



p.16

RnPAT

Réseau national des projets alimentaires territoriaux



p.18

RÉUNIR-AF

Réseau national pour l'agroforesterie



p.20

PORT@IL

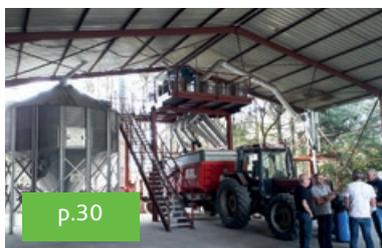
Pôle rural télétravail @nimation intergénération loisirs



p.28

RENFORT

Réseau National Forêt-Territoires



p.30

RÉSEAU BIO CLIMAT

Mobiliser un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique



p.32

TERREAU

Transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agricultures, usages



p.40

PRÉSERVATION DE L'ÉLEVAGE EXTENSIF, GESTIONNAIRE DES MILIEUX HUMIDES



p.42

TRANSAGRIDOM

Accentuer la synergie entre territoires et acteurs des réseaux d'innovation et de transfert agricole pour assurer la transition agroécologique dans l'Outre-mer



p.44

VENAISON

Capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier

SOMMAIRE



p.10

TRESSONS

Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies



p.12

LES TERRITOIRES APPRENANTS

Répondre aux nouvelles activités et aux nouvelles compétences en milieu rural



p.14

RÉSEAU RURAL ACS

ACSélérateur de la transition agro-écologique



p.22

MADAME

Motiver et accélérer le développement des compétences des femmes de l'agro-artisanat en milieu rural pour une meilleure égalité



p.24

HAPPYTERR

Alliances paysannes innovantes et territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole



p.26

AJITeR

Faciliter l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives dans les territoires ruraux



p.34

ECLAT

Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale



p.36

ACCESS'R

Accessibilité des services à la population en milieu rural



p.38

LE DÉVELOPPEMENT RURAL PAR LA COOPÉRATION

Produire, expérimenter et diffuser une connaissance nouvelle sur la coopération

46 "PAR LEUR ENVERGURE NATIONALE ET LEUR ANCRAGE LOCAL, LES PROJETS MCDR SONT SYNONYMES DE DÉCLOISONNEMENT"

Témoignages de Clémentine Laurent et Louise Blum, animatrices du Réseau rural Grand Est

47 L'EXPÉRIMENTATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Retour sur le colloque inter-MCDR "Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs"

Pour plus d'infos...

www.reseaurural.fr



REMERCIEMENTS

Il faut ici saluer les porteurs de projet pour le travail effectué et remercier les équipes des différentes structures qui se sont fédérées pour mener à bien cette mobilisation sur des sujets aussi variés. Depuis les acteurs des territoires jusqu'au niveau le plus élevé, la coopération a été une réalité. Tout ce travail n'aurait pu être accompli si les équipes de l'ASP n'avaient pas apporté leur regard vigilant sur les budgets toujours précis du FEADER. Leur disponibilité, leur bienveillance et leur patience dans les explications et l'accompagnement ont permis aux projets de se réaliser pleinement.

INTRO

MCDR : des projets tournés vers la transition agroécologique et l'innovation sociétale

Par Pascal Chevalier

Professeur des Universités en Géographie rurale à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3
Membre du LAGAM (Laboratoire de géographie et d'aménagement de Montpellier)

Face aux défis environnementaux, économiques et sociétaux, comment les espaces ruraux s'intègrent-ils dans une nouvelle dynamique de développement territorial ? Soutenus par le Réseau rural français dans le cadre de deux appels à projets, en 2015 et en 2018, les projets de Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR) ont apporté à cette problématique globale des réponses locales diversifiées, innovantes et multiples, placées sous le signe de la collaboration et de la solidarité.



Les nouveaux visages d'une ruralité recomposée

Aujourd'hui, les ruralités ne sont plus cantonnées aux activités de production agricole et à leur fonction résidentielle en lien avec les espaces urbains, comme cela a pu être le cas tout au long du xxe siècle. Depuis plusieurs années, on assiste en effet à un changement global de paradigme qui élargit les objectifs du développement rural. Pour les acteurs de la ruralité, de nouveaux enjeux sont désormais au premier plan tels que l'adaptation au changement climatique, l'autonomie alimentaire basée sur une production de qualité privilégiant les circuits courts, ou encore le rôle de réservoir agroécologique désormais dévolu à leurs territoires. Dans ce contexte, les initiatives associant traditions et histoire locales, protection de l'environnement et des ressources, agriculture et agroforesterie, portent en elles un réel potentiel de développement à valoriser et à pérenniser.

Dans le même temps, les régions rurales accueillent de nouvelles populations, dont des porteurs de projets mobilisés devant les défis actuels et à venir. Leur implantation dans les territoires met en lumière des problématiques de mobilité, d'accès équitable aux services publics et numériques, tout en apportant une force sociale d'innovation nourrie de solidarité micro-locale, partage d'informations, entraide, don contre don, etc. Autant de valeurs offrant un terreau favorable pour la concrétisation d'initiatives imbriquées et articulées entre elles, et la création de nouvelles formes de synergie et de sociabilité. À distance des grands centres de population se créent ainsi de nouveaux modes de vie basés sur la coopération, marqués notamment par l'ouverture de tiers-lieux favorisant l'articulation de projets variés.

Ce mouvement doit aller de pair avec le développement de la communication, de l'échange d'informations et de l'accompagnement des porteurs de projets. L'enjeu de ces démarches consiste à encourager une conscientisation des ressources du territoire, qu'elles soient humaines, agricoles, culturelles ou encore paysagères, afin d'inviter les acteurs à se saisir de leurs propres logiques territoriales, ressources et savoir-faire locaux.



Encourager une conscientisation des ressources du territoire, qu'elles soient humaines, agricoles, culturelles ou encore paysagères.

Des projets adaptés à la mutation des espaces ruraux

Dans ce contexte, les projets MCDR développés entre 2015 et 2022 ont parfaitement pris la mesure des enjeux nécessitant, dès à présent, des réponses à la fois locales et globales, collectives et créatives, transposables d'un territoire à un autre. Ancrées territorialement, ces initiatives prennent racine dans des réalités et des pratiques remontant parfois jusqu'au XIX^e siècle, et intégrant les enjeux contemporains (questions environnementales, relations ville-campagne, etc.). À travers leur richesse et leur diversité, elles répondent toutes à un certain nombre de caractéristiques communes.

Au premier plan de tous les projets MCDR, la coopération entre les différents acteurs du territoire, agriculteurs, élus et autres citoyens : la logique qui prévaut est celle de l'horizontalité et du décloisonnement, à l'image du modèle qui organise, par exemple, les projets alimentaires territoriaux (PAT). Les nouvelles formes de collaboration sont favorisées par la complémentarité des acteurs, autre trait commun aux différentes initiatives MCDR. Il s'agit en effet de travailler collectivement, dans l'intérêt du territoire et autour de sa valorisation, en désamorçant les éventuels conflits d'usage préexistants, par exemple entre agriculture et tourisme. L'objectif des projets est ainsi de prendre en compte les besoins de l'ensemble des populations présentes, amenées à interagir entre elles au quotidien.

En lien avec les objectifs de développement rural, l'accompagnement des nouvelles installations est également au cœur de plusieurs projets MCDR. Bien préparer les projets en amont, en s'appuyant sur les atouts des territoires et en tenant compte de leurs contraintes, optimise en effet les chances de pérennisation des projets des nouveaux arrivants. Là encore, les dispositifs d'entraide et de solidarité jouent un rôle essentiel.

Enfin, pour répondre aux grandes problématiques globales, les projets MCDR misent tous sur des réponses locales, dans les différents domaines qu'ils investissent. Ce sont ainsi les territoires eux-mêmes qui peuvent contribuer largement à accroître l'autonomie alimentaire et énergétique, dans un contexte qui rend plus que jamais indispensable la prise en compte de ces questions, à travers des démarches innovantes donnant la priorité à la résilience des territoires.

LE PARCOURS DE PASCAL CHEVALIER EN 5 DATES CLÉS

- Depuis 2019 : Membre nommé au Conseil National des Universités.
- Depuis 2015 : Responsable de la mention de master "Gestion des territoires et développement local", Université Montpellier 3.
- Depuis 2011 : Porteur et co-responsable de la spécialité de master "Espaces ruraux et développement local" (mention "Aménagement durable et territoires").
- 2017-2020 : Vice-Président de l'Université Montpellier 3 délégué au patrimoine et au développement durable.
- 2015-2018 : Directeur du département de Géographie-Aménagement, Université Montpellier 3.

PUBLICATIONS ET RECHERCHES

- 2018-2021 : Participation au projet de recherche *Éxitos y fracasos en la práctica del desarrollo rural neoendógeno en la Unión Europea (1991-2013) - Successes and failures in the practice of neoendogenous rural development in the European Union (1991-2013)*, coordination Eugenio Cejudo García et Francisco Antonio Navarro Valverde (Université de Grenade, recherche financée par le Ministerio de Economía, Industria y Competitividad, dentro su Programa Estatal de Fomento de la Investigación Científica y Técnica de Excelencia).
- 2018-2021 : Participation au projet SMARTAL *Master in European Innovations for a Sustainable Management of Albanian territories, rural areas and Agriculture*, Programme ERASMUS+, Capacity Building, porteurs : Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier (CIHEAM-IAMM), Université Agricole de Tirana (Albanie).
- 2017-2020 : Responsable scientifique d'un programme de recherche financé dans le cadre des PHC (MAE, Ministère de la Recherche lituanien), *Le rural en Europe : une interprétation différenciée des trajectoires dans les campagnes françaises et lituanienes*.

USAGER-E-S

Innover par et avec les usager-e-s : territoires ruraux vivants et technologies appropriées

Son principe : "faire connaître et faire vivre l'innovation par les usages par et pour les paysan-ne-s". En impliquant et en accompagnant les principaux intéressés, le projet UsageR-E-s a contribué à explorer d'autres manières d'innover en agriculture. Piloté par l'Atelier Paysan, il a bénéficié d'un réseau de partenaires spécialisés dans l'installation-transmission, l'accompagnement des agriculteur-ice-s ou encore le développement rural.

Répondre à des besoins réels, lutter contre l'isolement et la disparition des paysan-ne-s, encourager une agriculture résiliente... Autant d'enjeux poursuivis par UsageR-E-s, "un projet multifacette avec des problématiques techniques et trois publics cibles : les futur-e-s paysan-ne-s, les paysannes et les paysan-ne-s en difficulté", détaille Morgane Laurent, sociétaire de la SCIC l'Atelier Paysan et coordonnatrice du projet MCDR de 2019 à 2022. Pendant plus de trois années d'expérimentations, d'enquêtes ou de formations, les huit* partenaires du projet ont œuvré à partager et valoriser des innovations en faveur de l'agroécologie, des savoir-faire locaux, de la création d'activités et de l'égalité femmes-hommes dans le monde rural.

Diffuser et accompagner l'innovation paysanne

Sur le terrain, dans les fermes, les partenaires ont recensé des innovations paysannes dans de nombreux domaines tels que le bâti, l'électronique, l'apiculture ou la traction animale. Aujourd'hui documentés, ces savoirs, pratiques et outils sont diffusés en accès libre dans l'objectif d'être appropriés, réutilisés, améliorés... "C'est ainsi que certaines machines en sont à leur 6^e version pour mieux s'adapter à l'usage, au contexte et aux besoins de chacun" commente Morgane Laurent. Dans la volonté de "développer les pratiques agroécologiques et de favoriser l'autonomie des paysan-ne-s et des

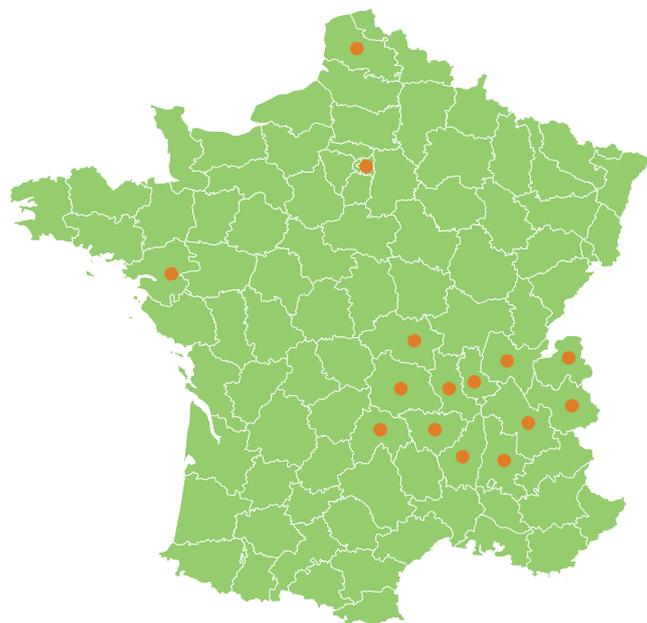
porteur-euse-s de projet", l'Atelier Paysan a par ailleurs accompagné des groupes dans la conception d'outils et de bâtis agricoles. Cahier des charges, prototypages, tests, modifications... Les processus de R&D participative se sont notamment traduits par la réalisation d'agroéquipements qui "vont à rebours de l'escalade énergétique et technologique". Des exemples ? Le distributeur d'engrais organiques, la bineuse guidée à assistance hydraulique, le semoir viticole à disques ou encore le Strip-till, un outil de préparation du sol pour le maraîchage sous couvert.

Restructurer pour mieux transmettre

La restructuration des fermes a aussi fait l'objet d'une enquête menée auprès de 17 structures afin d'identifier les conditions favorables à la réussite d'une reprise quand une ferme évolue. État des bâtiments, accès au foncier, compétences, relations humaines... Les freins et leviers identifiés sont synthétisés dans un rapport qui promeut "un nouvel accompagnement des cédant-es et repreneur-euses". Dans ce cadre, le Réseau CIVAM a par ailleurs conçu un module de formation spécifique à ce public, Gaec & Sociétés a proposé des méthodes d'évaluation des bâtiments agricoles dans le cadre d'une reprise tandis que RENETA s'est focalisé sur les outils de tests à mobiliser dans le cas de reprises sous forme de restructuration.

De l'agricole au rural

Questionner, recenser, analyser, expérimenter... La méthodologie déployée dans le cadre d'UsageR-E-s s'apparentait à une démarche scientifique. Des collaborations avec des sociologues ont par exemple nourri une recherche axée autour d'une question : quel(s) rapport(s) les agricultrices ont-t-elles aux questions techniques sur leurs fermes ? "Ce travail a interrogé notre propre pédagogie de chantier pour favoriser la participation active des femmes, le confort de travail ou l'implication du collectif", témoigne Morgane Laurent. Avec l'appui de Cap rural, les travaux de recherche se sont étendus aux problématiques du développement rural et de l'accessibilité des savoirs, des financements, des outils, de l'information, etc. Finalité de ce travail : tisser du lien entre les organisations de développement agricole et rural afin d'améliorer l'accompagnement proposé aux paysan-ne-s.



107

innovations de terrain documentées lors de TRIPs (tournées de recensement de l'innovation paysanne).

28

projets de R&D paysanne accompagnés : four à pain, épierreur, décortiqueur de petit épeautre...



© ADAGE 35

Accompagnées par l'Atelier Paysan, ces éleveuses du groupe Elles de l'ADAGE35 ont été formées au travail du métal en réalisant des "caddies clôture", des chariots pour transporter un kit de matériel : piquets, masse, isolateurs, enrouleur, petit outillage...

“

Créer des ponts entre les organisations de développement agricole et rural.

Des enseignements et des recommandations

"UsageR-E-s a contribué à partager des valeurs et des habitudes de travail avec des structures issues de sphères et de réalités territoriales différentes, résume Morgane Laurent. Nous avons noué des relations pérennes et poursuivons dans cette dynamique partenariale." En croisant leurs regards et en interrogeant leurs pratiques, les porteurs d'UsageR-E-s ont abouti sur un ensemble de préconisations à destination des décideurs. "Notre projet a permis de souligner le besoin de soutien financier et humain aux structures qui portent une vision différente de l'agriculture, ainsi que la nécessaire implication des pouvoirs publics."

* L'Atelier Paysan, l'Atelier des jours à venir, Réseau CIVAM, Cap Rural, Gaec & Sociétés, RENETA, Réseau des AMAP Île-de-France et Solidarité Paysans, avec le soutien de l'ADIR.

Pour plus d'infos...

<https://latelierpaysan.org>



3 PRÉCONISATIONS

- Soutenir financièrement la formation et l'auto-construction d'outils agricoles pour des changements de systèmes vers des pratiques agroécologiques et une réduction de la pénibilité au travail.
- Intégrer les enjeux liés au genre dans le parcours à l'installation et la formation agricole, dans des modules pratiques comme théoriques (notamment sur les questions techniques).
- Intégrer la restructuration paysanne dans le parcours à l'installation/à l'émergence (PPP, PAI, stage 21h, de l'idée au projet...) et dans l'enseignement agricole.

LA RESSOURCE

Destinée à "diffuser d'autres manières d'innover en agriculture", l'exposition itinérante "Innover par l'usage" invite à découvrir des pistes de réflexions et d'actions proposées pour et par les paysan-ne-s : équipements agricoles autoconstruits pour renforcer l'autonomie des fermes et limiter leur impact sur l'environnement, méthodes et outils pour favoriser le test d'activité ou la transmission à travers la restructuration des fermes, actions de soutien aux paysan-ne-s en difficulté... Gratuite, "tout-terrain et modulable", cette exposition est disponible en deux formats (15 ou 22 planches). Elle s'adresse à un large public : personnes installées en agriculture ou en réflexion, organismes de développement agricole ou de formation, étudiant-e-s, porteur-euse-s de projets agricoles, collectivités, etc. Notes, analyses, plans et tutoriels d'outils paysans... Tous les autres outils et ressources issus d'UsageR-E-s sont à retrouver sur le site de l'Atelier Paysan.



© Yoan Jäger

Soutien FEADER : 633 920 €

Jeunes acteurs du rural et de l'agriculture

Les jeunes ne s'engagent pas, ne s'intéressent pas à leur territoire et ne s'impliquent pas dans son développement. Si un projet dément ce poncif, c'est bien JARA. Porté par le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), JARA a en effet encouragé et soutenu une trentaine d'équipes de jeunes ruraux de toute la France dans la mise en œuvre de projets de découverte du monde rural et agricole : tours de France, festivals, diagnostics de territoire, enquêtes... "Si les conditions de l'implications des jeunes – partir de leur vécu et de leurs envies – sont remplies, on arrive à les intéresser et à les rendre acteurs de leur territoire" constate Cédric Letourneur, secrétaire national du MRJC.

La jeunesse en action

"Au cours de JARA une équipe du MRJC de Lorraine, composée de 20 jeunes ayant des projets de vie en lien avec l'agriculture, a souhaité partir à la rencontre de fermes innovantes techniquement et socialement. Cette action, qui n'était pas prévue à l'origine, est aujourd'hui reconduite tous les ans." Ce premier Tour de France agricole est aujourd'hui à découvrir à travers le film documentaire Toucher la Terre (lire encadré). Comme les Lorrains, d'autres jeunes se sont engagés en faveur du développement rural à la faveur de JARA. Ils ont notamment produit un livret de "90 propositions pour le monde rural", réaliser 15 diagnostics de territoires ou écrit un dossier Rapprocher Média Agricole et Jeunesse : Ça presse ! dans la revue Transrural Initiatives suite à une rencontre dédiée à la place des jeunes ruraux dans la presse.

JARA : un projet par et pour les jeunes

"Le cœur de notre travail visait à permettre à un maximum de jeunes de comprendre les enjeux du développement rural et agricole afin de les rendre acteurs de leur territoire et/ou d'encourager leur

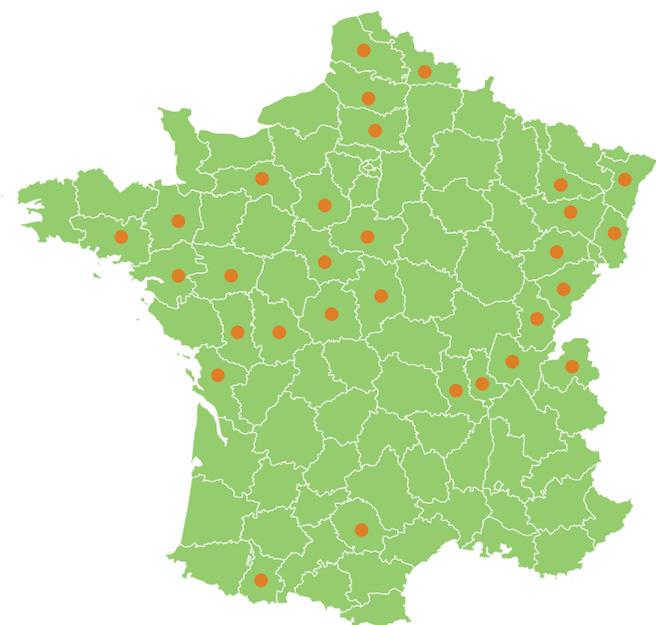
installation, notamment agricole." Agroécologie, installation collective, politique agricole commune, production alimentaire locale... Autant de sujets abordés à l'occasion de formations collectives, de séminaires, de voyages d'étude ou de séjours à la ferme financés grâce au projet MCDR. "Sans JARA, les enjeux ruraux et agricoles n'auraient pas pris une place aussi centrale dans notre mouvement" assure Cédric Letourneur.

Sensibiliser aux réalités du monde agricole

Les Jeunes Agriculteurs (JA), l'Union nationale des Maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation (UNMFREO), le Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP), l'Agence de diffusion et d'information rurales (ADIR), le Service de remplacement et GAEC & Sociétés : aux côtés du MRJC, six autres structures engagées auprès des jeunes ruraux ont participé à la réalisation de JARA. Ensemble, les partenaires se sont attachés à mieux faire connaître aux jeunes le monde agricole, en créant et partageant des outils – tels que le jeu des Agronautes - pour animer ces questions auprès de ce public. Cet objectif s'est également traduit dès le début du projet en 2018 par l'organisation d'ateliers de réflexion autour de l'agriculture et de l'alimentation lors du Rendez-vous, le festival international pour la Paix.

L'alimentation : clé de compréhension du monde agricole

"Chaque année, hormis en 2021, nous avons aussi organisé des formations-visites du Salon de l'Agriculture. Une vingtaine de lycéens rencontraient des acteurs agricoles et échangeaient avec eux sur les questions de l'alimentation de qualité pour tous, de la transition agroécologique, de la production d'énergie sur les fermes, de l'innovation technologique en agriculture..." Autre clé d'entrée utilisée par JARA pour mieux sensibiliser les jeunes au monde agricole : l'alimentation, avec des actions comme "De la fourche à la fourchette", "des séjours pour les mineurs à la ferme ou au sein de nos tiers-lieux, les Fabriques du monde rural, pour découvrir comment produire de la nourriture et faire de la transformation" explique Cédric Letourneur.



15

diagnostics de territoire pour identifier les besoins des jeunes autour de quatre thématiques : agriculture, économie/travail, liens sociaux, santé/mixité.

64

participants aux deux Tours de France agricole.



© MRJC

Fils d'éleveur, Benoît Dorchies a accueilli en juin 2021 un groupe de jeunes sur son exploitation euroïse, la Ferme Bio des Lyre, pour échanger autour de la résilience alimentaire territoriale.

“

Donner aux jeunes les outils pour comprendre leur territoire et favoriser l'installation agricole.

Favoriser l'installation des jeunes

"En formant les jeunes à la question agricole nous souhaitons leur donner des outils pour comprendre leur territoire mais aussi favoriser les installations agricoles, créer des vocations" poursuit le secrétaire national du MRJC. Le sujet de l'installation agricole a ainsi été abordé par JARA à l'occasion d'ateliers lors du séminaire de clôture ou bien dans le cadre d'une enquête destinée à mieux comprendre l'influence de l'engagement sur les projets d'installation agricole et la pérennité des exploitations. Un guide "pour accompagner et voir se concrétiser des rêves d'installations agricoles" a également été publié. Intitulé *Rêves d'Installation*, ce document présente des outils pédagogiques permettant d'aborder les questions de l'agriculture et de l'installation agricole lors d'événements, d'interventions auprès des scolaires ou de formations.

Pour plus d'infos...

www.mrjc.org

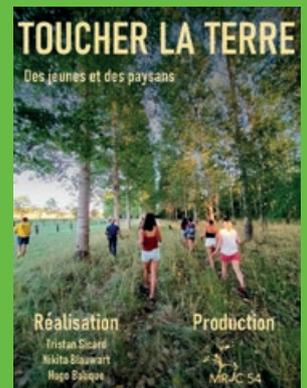


3 PRÉCONISATIONS

- Développer des espaces de socialité permettant de faire émerger des projets de territoire.
- Favoriser l'expression des jeunes dans les médias.
- Offrir des espaces d'expression aux jeunes dans les instances de décisions locales.

LA RESSOURCE

"17 jeunes, 12 fermes : un tour de France agricole, à la rencontre de celles et ceux qui font bouger l'agriculture, qui sont de vrais viviers d'innovations notamment sociales et de modèles de fonctionnement réalistes et qui donnent envie." Tel est le synopsis de *Toucher la terre*. Réalisé par Tristan Sicard, Nikita Blauwart et Hugo Balique, ce film-documentaire d'1h30 revient sur les découvertes et les questionnements des jeunes ruraux du MRJC de Lorraine partis en minibus à la rencontre d'agriculteurs et agricultrices s'inscrivant dans une dynamique d'innovation, dans leur ferme comme sur leur territoire. Installation et renouvellement générationnel, réduction des intrants, érosion et fertilité des sols, effets du changement climatique, relations humain-animal, préservation de la biodiversité... Autant de problématiques abordées lors de ce voyage de 1 600 kilomètres de Strasbourg à Nantes en passant par l'Isère, l'Hérault, la Camargue, la Dordogne et la Charente.



Soutien FEADER : 208 403 €

TRESSONS

Territoires ruraux et économie sociale et solidaire, outils et nouvelles synergies

Révéléateur de la place de l'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, TRESSONS a mis un coup de projecteur sur ce secteur économique porteur de nombreuses solutions pour les territoires "mais encore trop peu connu et soutenu" estiment les partenaires du projet MCDR.

"L'économie sociale et solidaire (ESS) apporte des réponses à de nombreuses problématiques des territoires ruraux : lien social, mobilité, accès aux services, économie de proximité... En permettant de mieux comprendre l'ESS en milieu rural, de renforcer sa place dans les stratégies de territoires et les politiques publiques, en outillant les porteurs de projet et les structures accompagnatrices, TRESSONS a contribué au développement des territoires ruraux" estime Bérengère Daviaud, responsable de pôle à l'Avise. Piloté par l'Avise et le RTES (Réseau des collectivités Territoriales pour l'économie solidaire), le projet a mobilisé de nombreux partenaires¹ au sein de son comité. "Un réseau équilibré entre acteurs du développement rural et de l'ESS, échelle nationale et locale, réseaux associatifs et collectivités" souligne Bérengère Daviaud.

Mettre en lumière l'ESS rurale

"Quel est le poids de l'ESS en milieu rural ? Quelles formes prend-elle ? Quel est le rôle de l'ESS dans les territoires ruraux ? L'apport majeur de TRESSONS a été de mieux comprendre l'ESS dans les zones rurales" assure Anne-Laure Federici, déléguée générale du RTES. Avec l'étude quantitative L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, TRESSONS a mis en évidence la place de l'ESS dans les territoires ruraux. Cette analyse souligne notamment que l'ESS compte 22 510 établissements employeurs en milieu rural et représente 17,7% des emplois privés ruraux, avec une augmentation du nombre d'emplois de 4,9% entre 2009 et 2015. D'autres travaux de TRESSONS – notamment le panorama de

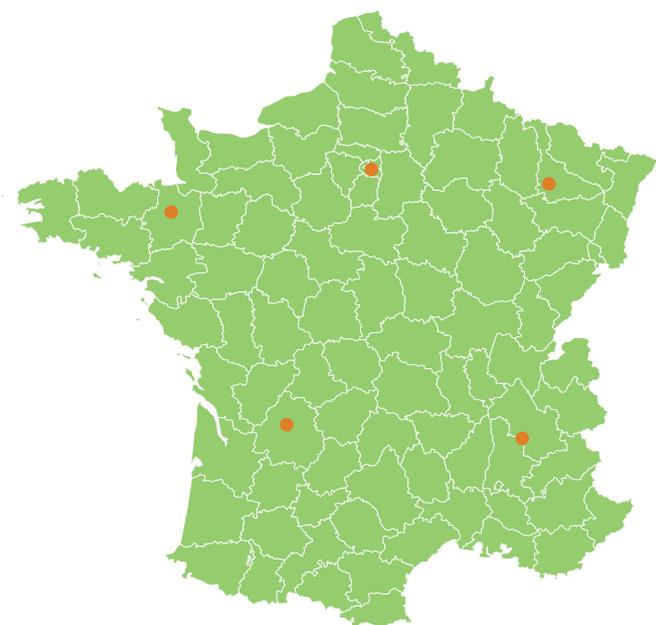
projets de l'ESS dans les territoires ruraux et les études des dynamiques de l'ESS dans quatre territoires² mais aussi une vidéo de quatre minutes - ont également contribué à faire connaître l'ESS rurale, ses modèles, ses solutions et ses apports pour le développement des territoires, les leviers clés pour favoriser leur émergence.

Développer l'ingénierie d'accompagnement sur les territoires

"TRESSONS a également contribué à outiller les structures d'accompagnement et à renforcer l'appui des territoires aux projets de l'ESS en milieu rural" poursuit Anne-Laure Federici. Cette action s'est notamment traduite par la mise en œuvre d'expérimentations sur 9 territoires ruraux. Elles ont contribué à créer des dispositifs d'accompagnement des projets de l'ESS et à former des élus et accompagnateurs "généralistes" à l'ESS. "Le bilan est positif avec notamment quatre dispositifs d'accompagnement pérennisés" précise Bérengère Daviaud. Pour développer l'ingénierie sur les territoires, les partenaires ont par ailleurs créé un mode d'emploi ESS & ruralités, deux fiches "Développement territorial et ESS"³ ainsi qu'un guide Comment accompagner le développement de l'innovation sociale sur les territoires ? (lire encadré). "Il reste cependant beaucoup de travail pour que les projets d'ESS ruraux soient pleinement intégrés dans les stratégies de développement territorial et qu'ils aient le soutien suffisant pour se pérenniser. Nous sommes partis de loin" rappelle la responsable de pôle.

Des coopérations à toutes les échelles

"TRESSONS a enfin permis de créer des espaces d'échanges entre acteurs – du développement rural, de l'innovation sociale, de l'économie classique - qui ne se parlaient pas et de nouer des coopérations durables sur les sujets de la ruralité et de l'ESS" souligne Bérengère Daviaud. À travers, les temps d'échanges du collectif Créa'rural, les événements organisés par TRESSONS (Forum des ruralités engagées, séminaire de clôture, ateliers sur les territoires...), les partenaires de TRESSONS ont tissé des liens avec de nombreux acteurs : l'ANCT, l'APES, Roissy Pays de France, la Fédération des acteurs de la solidarité, le Mouvement Colibris...



198

acteurs du développement rural,
de l'ESS et de l'accompagnement
des porteurs de projets
impliqués dans TRESSONS.

17

livrables produits : études, guides,
panorama, fiches, vidéo...



Séminaire de clôture du projet TRESSONS, organisé les 6 et 7 décembre en Bretagne en présence d'une centaine de participants.

“

Faire de l'ESS rurale un champ de travail et d'étude à part entière.

"Avec TRESSONS nous avons réussi à faire de l'ESS rurale un champ de travail et d'étude à part entière, félicite Bérengère Daviaud. Le projet a aussi renforcé la place du monde rural dans les dispositifs et initiatives centrales du monde de l'ESS - comme le DLA ou les PTCE - et la place de l'ESS dans les stratégies de développement rural."

¹ La Banque des territoires, l'ANCT, deux Conseils départementaux (Ille-et-Vilaine et Meurthe-et-Moselle), la FNCUMA, l'ANPP, Familles rurales et les CRESS (Grand Est, Bretagne et AURA) et deux Réseaux ruraux régionaux (Auvergne-Rhône-Alpes / Cap Rural et Grand Est), la Région Grand Est, la FPNRF, l'AMRF et ESS France

² Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, Parc naturel régional du Vercors, Pays Terres de Lorraine, Pays Périgord Vert

³ Les formes de coopération adaptées aux territoires ruraux et Les leviers d'action pour renforcer l'ESS dans les territoires ruraux

Pour plus d'infos...

www.avise.org



3 PRÉCONISATIONS

- Inscrire l'ESS et l'innovation sociale dans les politiques et programmes de développement rural aux niveaux régional, national et européen (ex. Programmes de développement rural régionaux, programme LEADER, programme Petites villes de demain, Agenda rural et Pacte rural), et dédier des moyens adaptés.
- Renforcer l'écosystème d'accompagnement et de financement de projets dédiés à l'ESS dans les territoires ruraux.
- Renforcer et accompagner les dynamiques de coopération territoriale entre structures du développement rural et agricole, structures de l'ESS et acteurs publics.

LA RESSOURCE

"Outils des acteurs de l'accompagnement et les collectivités locales sur le soutien à l'entrepreneuriat dans l'ESS et la mise en œuvre de démarches d'innovation sociale dans les territoires ruraux." Voilà l'objectif du dernier livrable créé dans le cadre de TRESSONS. Intitulé Comment accompagner le développement de l'innovation sociale sur les territoires ?, ce guide s'articule en trois parties : "Comprendre", "S'inspirer" et "Approfondir". Le document de plus de 100 pages détaille les leviers de développement de l'ESS rurale, les profils et besoins des porteurs de projet, et présente 12 démarches "inspirantes" d'innovation sociale en zone rurale ainsi que les 9 expérimentations réalisées pendant le projet. Il rappelle en particulier que les territoires ruraux sont encore mal couverts en termes de programmes d'appui spécialisés sur l'ESS.



Soutien FEADER : 194 440 €

LES TERRITOIRES APPRENANTS

Répondre aux nouvelles activités et aux nouvelles compétences en milieu rural

En quoi un territoire peut-il être apprenant ? La réponse à cette question, les porteurs du projet Territoires apprenants sont allés la chercher auprès de celles et ceux qui contribuent au développement économique, social ou culturel des zones rurales. Si leurs travaux pointent des faiblesses dans les systèmes de formation ou d'accompagnement, ils révèlent surtout une dynamique de développement territorial aussi riche que stimulante, ainsi que l'existence de leviers pour améliorer, par les compétences, la résilience des territoires et sécuriser les parcours professionnels des individus.

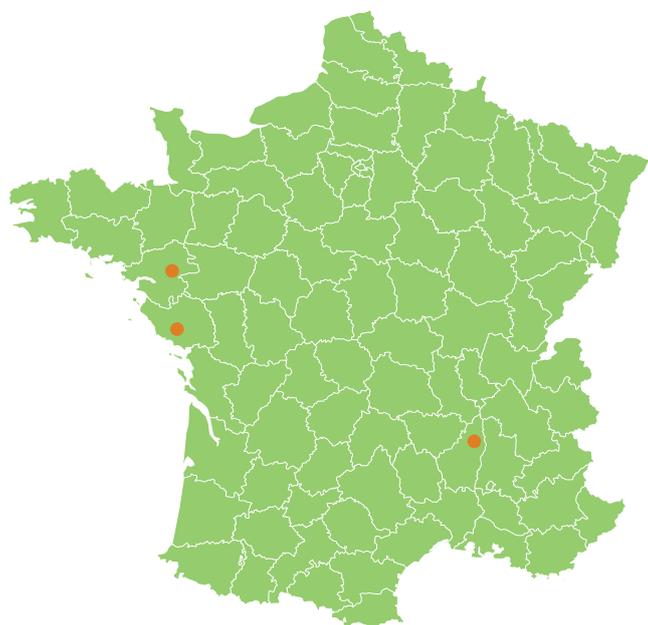
"Territoires apprenants est une manière pour un territoire de proposer un nouveau modèle de société rurale complètement en accord avec le XXI^e siècle, annonce d'emblée Truong Giang Pham, coordinateur du projet MCDR. Des méthodes d'apprentissage innovantes permettront de mieux répondre aux besoins des habitants mais aussi à la concurrence internationale." Depuis plus de 30 ans, les géographes observent un inversement des tendances démographiques en faveur des territoires ruraux, de plus en plus attractifs pour qui recherche une meilleure qualité de vie. Si ces mouvements de population s'accompagnent d'un apport de compétences nouvelles, ils suscitent également de nouveaux besoins en matière d'accompagnement et d'apprentissage. Identifier et comprendre les mécanismes de leur déploiement, tel était l'enjeu principal de Territoires apprenants, projet initié par Sol et Civilisation en partenariat avec des acteurs du développement des territoires et de la formation : Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, Communauté d'agglomération de Fougères, Syndicat mixte du SCoT Pays de Fougères, Union nationale des MFR (UNMFREO), Institut de Formation des Cadres Paysans (IFOCAP)...

Identifier les processus de formation favorisant le développement territorial

"De tous les projets MCDR, Territoires apprenants était l'un des plus abstraits, confie Truong Giang Pham. Aujourd'hui le concept ressemble à une intuition consolidée mais, en 2019, même si nous savions que des chercheurs avaient travaillé sur le sujet et que celui-ci était potentiellement riche, nous n'avions aucune idée de ce que nous allions trouver sur le terrain." Réalisée de manière itérative, l'étude visait à identifier les mécanismes mettant en œuvre, au niveau local, des processus de formation formels, non-formels et informels, dans un objectif de développement territorial et selon une stratégie reposant sur des compétences individuelles ou collectives. "Quand nous sommes allés enquêter sur le marché de Saint-Paul à La Réunion, par exemple, nous ne parlions pas de territoire apprenant mais tout le monde avait en tête la même grille de lecture : qu'est-ce que les personnes ont appris ? Comment, où et pourquoi exercent-elles telle activité ici et maintenant ?"

Un accompagnement parfois décalé

Que ce soit un ouvrier agricole qui décide de relancer la culture du thé sur les hauts plateaux réunionnais ou une poignée de passionnés qui se lance dans la reconstruction d'un moulin du XVI^e siècle en Lozère, la démarche est la même : une initiative individuelle développée de manière empirique avant un réancrage progressif du projet dans un programme économique structuré. Dans ce processus, l'accompagnement institutionnel, indispensable et souvent efficace, n'intervient cependant pas toujours au bon moment. "Aucune des personnes interrogées n'a bénéficié de fonds pour pouvoir engager ses activités, soit parce que l'accès ou le montage des dossiers de financement leur semblait trop compliqué, soit parce qu'elles n'avaient pas connaissance des aides disponibles. Les financements des PDR (programmes de développement rural) sont vraiment utiles mais pas assez anticipés, et n'interviennent pas suffisamment au niveau du diagnostic ou de l'apprentissage."



116

acteurs territoriaux rencontrés,
25 fiches d'expériences, 9 portraits
et 8 audits de territoires réalisés.

23

témoignages vidéo et 13 rencontres
publiques : séminaires, webinaires,
salons, rencontres apprenantes.



Rencontre apprenante organisée en 2020 au Mans en présence des auteurs de *Faire territoire par la coopération : l'expérience du Pôle Territorial de Coopération Économique Sud Aquitaine*.

“

Mieux répondre aux besoins des habitants et à la concurrence internationale.

Considérer la formation comme une démarche interactive et continue

"Les territoires que nous avons étudiés sont le théâtre d'expérimentations incroyables qui passent quelquefois sous les radars de l'apprentissage et du développement territorial. La plupart de ces innovations naissent hors cadre institutionnel parce que les outils pour les identifier et les accompagner manquent ou s'avèrent insuffisants." Afin de les améliorer, Territoires apprenants propose ainsi trois guides d'autoquestionnement à destination des collectivités, des entrepreneurs et des appareils de formations. Plus qu'une simple réorganisation des méthodes d'apprentissage, c'est aussi un changement de paradigme qu'il faudrait opérer afin de ne pas considérer "la formation comme un moment borné de la vie, mais comme une démarche interactive et continue". Dans cette optique, et parce que l'éducation et la formation figurent parmi les plus puissants leviers de l'autonomie des individus, Territoires apprenants apparaît comme un vrai projet de société.

Pour plus d'infos...

www.territoiresapprenants.com



3 PRÉCONISATIONS

- Soutenir les projets en amont en mettant en place un budget Recherche & Innovation à l'échelle des territoires.
- Renforcer les capacités de diagnostic extérieur en favorisant les échanges entre pairs.
- Élargir l'exploration nationale au niveau européen sur la base de la méthode élaborée.

LA RESSOURCE

Synthèse de trois années d'études, l'ouvrage collectif *Territoires apprenants, une approche renouvelée de la construction des compétences sur le territoire* réunit l'ensemble des éléments du projet construit, dès l'origine, autour des trois axes : exploration, communication et transfert. Après exposition du contexte général, plusieurs fiches d'expérience sont proposées, témoignant de la vivacité des territoires en matière de formation et d'accompagnement, suivies d'une analyse des mécanismes territoriaux favorisant l'acquisition de compétences. Un autre chapitre présente une grille de lecture et des guides d'autoquestionnement "permettant de se situer et d'agir en faveur d'un développement de compétences stratégiques, pour les individus et pour le territoire". De nombreux portraits de territoire viennent conclure l'ouvrage, avec un focus sur quatre territoires volontaires d'Occitanie dans lesquelles un transfert méthodologique de la démarche Territoires apprenants a été déployée.



Soutien FEADER : 234 528 €

RÉSEAU RURAL ACS

ACSélérateur de la transition agro-écologique

Depuis plus de 20 ans, l'APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable) promeut l'ACS : l'agriculture de conservation des sols. Son but : mettre en œuvre les leviers pour développer cette autre façon de produire. À travers le projet MCDR qu'elle pilotait, elle a pu capitaliser les connaissances techniques, animer et développer un réseau d'agriculteurs mais aussi sensibiliser un grand nombre d'exploitants et de citoyens. Elle a également proposé des politiques publiques adaptées au développement de cette agriculture d'avenir sans oublier d'asseoir les conditions d'une rémunération pour les services rendus par les agriculteurs ayant adopté ce modèle agricole.

Reconnue au niveau international par la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), l'ACS se base sur trois grands principes inspirés de la nature : la couverture permanente des sols, la diversité végétale via les rotations longues et la diversité des espèces cultivées ainsi que le non-travail du sol (semis direct). Ce triple précepte permet d'assurer un bon niveau de production alimentaire tout en préservant les écosystèmes. À l'heure d'un réchauffement climatique de plus en plus prégnant, l'ACS permet aussi de stocker le carbone, de mieux gérer la ressource en eau grâce à l'effet "éponge" du sol et de diviser par deux la consommation de carburant.

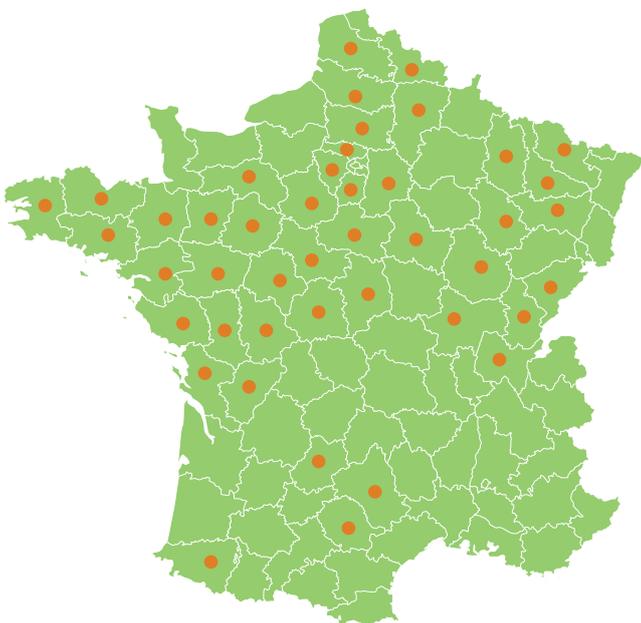
Mutualiser les bonnes pratiques, transférer les savoir-faire

"J'utilise la technique du semis d'orge au moment du semis du tournesol : je sème au semoir à céréales 40 kg d'orge. Ce semis

multiplie le nombre de plantules à disposition des limaces, diminuant d'autant les dégâts sur le tournesol." Emmanuel Boblet est agriculteur en ACS depuis 2004 dans la Sarthe. Comme nombre de ses confrères, il a eu l'occasion de partager son expérience dans un "Instant Technique" : lettre d'information mensuelle issue du projet MCDR (lire encadré). "Par cet appui et nos autres actions, notre but est de développer le nombre d'agriculteurs qui pratiquent l'ACS, mais aussi d'intégrer d'autres partenaires en construisant des liens durables" résume Sophie Gardette, directrice de l'APAD et animatrice du Réseau rural ACS dans lequel étaient aussi engagés Cerfrance Seine Normandie, le centre de R&D Riitmo, des associations du réseau APAD (APAD Centre-Est, Clac Sol, APAD Picardie, etc.) ou d'autres associations telles que le GIEE Maggie et le GIEE Magellan. "En ce qui concerne les associations d'agriculteurs, nous avons pu identifier clairement les trois clés de la réussite : avoir un noyau d'agriculteurs très mobilisés et motivés, un président avec un vrai rôle moteur et un animateur salarié pour épauler le développement de l'association, suivre des essais, assurer des formations, etc."

Communiquer, sensibiliser et fédérer

En plus d'épauler les groupes d'agriculteurs, faire connaître l'ACS est une étape fondamentale pour le développement de ce modèle d'agroécologie : auprès des agriculteurs eux-mêmes, mais aussi de la société civile et des politiques publiques. Les 34 actions réalisées dans le cadre du projet MCDR ont permis de développer cela : "Les rencontres, tours de plaines, journées techniques et fermes ouvertes ont été de beaux tremplins, d'autant plus grâce à la bonne communication et à la mobilisation des agriculteurs" assure Sophie Gardette. Autre événement majeur : la double participation au Salon International de l'Agriculture qui a permis de donner la parole aux agriculteurs et de promouvoir leurs pratiques en ACS. Fin 2021, à l'occasion du 1^{er} Congrès annuel de la promotion de l'ACS (CAP ACS), 80 agriculteurs venus de tout le pays ont pu faire un bilan du projet MCDR et constituer une feuille de route pour la suite. "Des liens de confiance ont pu être établis lors de ce projet, ce qui a mené à une augmentation du nombre d'associations membres du réseau ACS" se réjouit l'animatrice.



300

fermes labellisées "Au Cœur des Sols",
1^{er} label d'agriculteurs dédié à l'ACS.

5 000

abonnés aux newsletters
et "Instants techniques".



Exemple de semis direct en agriculture de conservation des sols

“

Nous avons pu identifier clairement les clés de la réussite.

Reconnaissance accomplie

En juin 2022, l'APAD a été reconnue en tant que ONVAR (Organisme National à Vocation Agricole et Rurale) par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, "une bonne nouvelle pour le développement de l'ACS et un coup d'accélérateur dans notre démarche de capitalisation technique". Fruit d'une réflexion de deux ans sur la valorisation économique de l'ACS, le label "Au Cœur des Sols" a également été lancé en 2020. Pensé et mis en place par les agriculteurs eux-mêmes, ce label rassemble aujourd'hui près de 300 exploitations qui pratiquent une agriculture plus durable. Parmi elles, 230 ont été engagées par l'association dans un projet Label bas-carbone (LBC) en cours de reconnaissance auprès du ministère de la Transition écologique. "Ce label permettra de reconnaître les économies de gaz à effet de serre et le stockage de carbone permis par l'ACS, commente Sophie Gardette. Par la vente de crédits carbone à des entreprises intéressées par l'investissement dans des projets agroécologiques, l'objectif est de garantir une rémunération équitable aux agriculteurs."

Pour plus d'infos...

www.apad.asso.fr



3 PRÉCONISATIONS

- Épauler les groupes d'agriculteurs. Le transfert de pair à pair est essentiel pour la transition et passe par des associations mobilisées et dynamiques.
- Faciliter le travail des agriculteurs par davantage de simplification administrative.
- Encourager les mises en relation. La création de liens entre associations et avec des acteurs des territoires (conseils régionaux, bassins versants, entreprises, etc.) est, par exemple, essentielle au bon développement du réseau.

LA RESSOURCE

Outil phare mis en place par le Réseau rural ACS, "L'Instant technique" est une lettre d'information numérique mensuelle envoyée à plus de 5 000 personnes et disponible gratuitement sur le site internet de l'APAD. Elle synthétise les clés de réussite de l'ACS en donnant des outils concrets et un appui technique aux agriculteurs. Fondamentaux, partages d'expériences et avis d'experts s'y côtoient sur des sujets très variés : culture du tournesol, couverts d'été, ravageurs du sol, semis des protéagineux, fertilisation...



En plus des nombreuses rencontres organisées, des synthèses bibliographiques sur les bénéfices de l'ACS ainsi qu'un label propre à l'ACS ont été créés. *Mystère au cœur des sols*, une bande dessinée à destination des enfants, a également été produite.

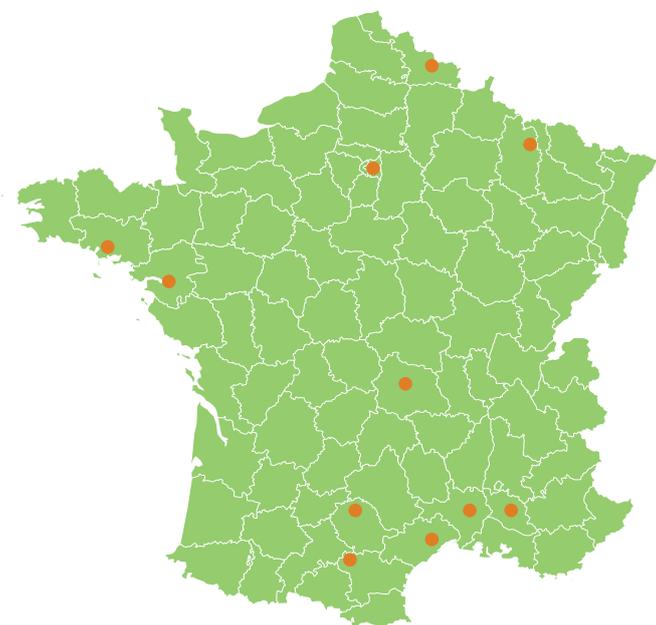
Soutien FEADER : 380 441 €

Réseau national des projets alimentaires territoriaux

Créé par 10 membres fondateurs, le RnPAT a pour objectif de généraliser la co-construction, la mise en œuvre partagée et l'évaluation des projets alimentaires territoriaux et de leur dispositif en élargissant la mise en réseau des parties prenantes. Terres en villes en est le chef de file, en copilotage avec Chambres d'agriculture France. Soutenu par les deux appels à projets MCDR (2015 puis 2018), le réseau est notamment à l'origine d'un observatoire reconnu et affiche un fort développement.

L'importance d'assurer une production alimentaire territorialisée capable de répondre aux besoins de la population. Voilà l'un des enseignements majeurs de la crise sanitaire. "Elle a à la fois révélé la fragilité des systèmes alimentaires et la pertinence d'un dispositif local comme le projet alimentaire territorial (PAT), estime Marc Nielsen, directeur de Terres en villes et chef de projet RnPAT. Les PAT sont des outils complets au service des transitions – alimentaires, économiques, écologiques - des territoires. Ils permettent de mettre en œuvre des réflexions stratégiques cohérentes et systémiques sur les espaces agricoles, la coopération entre les acteurs et les territoires, l'implantation d'équipements..."

Effet de la crise mais aussi du plan France Relance – une enveloppe de 80 millions d'euros est dédiée au développement des PAT, leur nombre a bondi entre 2020 et 2022, passant de 187 à 403, dont 355 labellisés par l'État. Conséquence : une augmentation du nombre de PAT portés par des communautés de communes et des territoires de projet (PNR ou PETR), donc à caractère davantage rural*. "Un rééquilibrage positif, indique Marc Nielsen. On note également un accroissement des PAT portés par des communes et des départements : cela souligne l'enjeu d'assurer une cohérence et une articulation des politiques territoriales construites aux différentes échelles."



Favoriser la co-construction

Le RnPAT a lui aussi bénéficié du contexte des deux dernières années : "Nous comptons 181 membres aujourd'hui alors qu'ils étaient 126 fin 2020." Destiné à réunir et à mettre en réseau les acteurs des PAT afin de "favoriser la co-construction et la mise en œuvre partagée des PAT", le RnPAT a produit en ce sens de nombreux outils pour élaborer un PAT, le financer, le déployer, l'animer ou encore l'évaluer ainsi qu'un parcours de formation "Concevoir et faire vivre des stratégies alimentaires de territoire". Une vingtaine d'événements ont par ailleurs animé le réseau ces quatre dernières années. Ils ont permis d'échanger autour des multiples dimensions des PAT : gouvernance, modèles économiques, justice alimentaire, accessibilité sociale, environnement, coopérations urbain-rural ou inter-PAT, nutrition et santé...

L'observatoire national des PAT : un outil reconnu

Outil phare du RnPAT : l'Observatoire national des PAT (OnPAT) recense l'ensemble des PAT français (La Banque des PAT), offre des outils et ressources pour évaluer le dispositif national des PAT et l'impact des PAT sur les territoires (EvalPAT) et répertorie des travaux de chercheurs (En direct de la recherche). Une dernière composante de l'OnPAT, le PATnorama, constitue un "module d'observation approfondie et d'analyse de la dynamique PAT". Reposant sur l'analyse d'un échantillon plus restreint de PAT, des études qualitatives ont été produites dans le cadre du PATnorama. "Ces données sont régulièrement mobilisées pour étudier la dynamique PAT" souligne Marc Nielsen.

Pour des PAT ruraux systémiques

L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'observatoire ont permis de mieux connaître les PAT et leurs objectifs variés : rendre accessible à tous une alimentation de qualité, développer une agriculture de proximité, organiser une filière alimentaire locale, développer la commande publique en produits locaux de qualité et biologiques, privilégier une production agricole à faible impact environnemental... Deux grandes catégories de PAT ont également été distinguées : les PAT systémiques, abordant l'ensemble des fonctions du système alimentaire et privilégiant l'entrée par le consommateur, et les agri-alimentaires, correspondant aux PAT qui privilégient l'entrée agricole. "Leurs programmes d'actions se concentrent alors sur les questions d'économie agricole, de structuration de circuits courts et de filières territorialisées. C'est le développement de l'offre locale qui est privilégié, souvent en lien avec la restauration collective. La première catégorie se retrouve davantage en milieu urbain et la seconde en milieu rural."

181

membres adhérents au RnPAT.

4

analyses (PATnorama) de la dynamique des PAT.



Plateforme de transformation et de logistique pour les circuits courts alimentaires, mobilisation des cuisiniers pour suivre l'approvisionnement des cantines, lutte contre le gaspillage alimentaire... Huit actions innovantes de PAT étaient présentées à l'occasion des Rendez-vous d'automne-hiver du RnPAT en 2020.

“

Les PAT permettent de mettre en œuvre des réflexions stratégiques cohérentes et systémiques.

Côté axe d'amélioration, l'OnPAT souligne que "les enjeux environnementaux et la mobilisation du foncier pour concrétiser les orientations stratégiques du PAT sont encore insuffisamment pris en compte".

Un réseau qui confirme son dynamisme

"Ces quatre dernières années nous avons gagné en maturité et en visibilité : notre dynamique est bonne et la mobilisation de nos membres importante, conclut Marc Nielsen. Le RnPAT est devenu un espace de dialogue entre territoires et entre les territoires et le niveau national. Nous souhaitons que cela continue et que nous dessinions tous ensemble une politique alimentaire ambitieuse. Cependant, le PAT ne peut pas tout, et ses effets dépendent de sa mise en cohérence avec les autres politiques du territoire (économie, santé, foncier) et les politiques des autres niveaux institutionnels (Départements, Régions, État, Europe)."

* Près de 30% des PAT recensés sont portés par des intercommunalités urbaines.

Pour plus d'infos...

<https://rnp.at.fr>

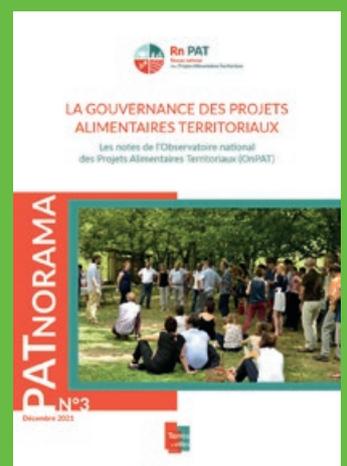


3 PRÉCONISATIONS

- Articuler le dispositif PAT avec les documents stratégiques et opérationnels des territoires de manière à assurer sa transversalité et sa mise en œuvre.
- Assurer des financements à la hauteur des ambitions, en particulier les aspects d'animation et de formation de manière à faire durer le dispositif et ses effets sur le temps long.
- Rendre la prise en compte des enjeux environnementaux et fonciers obligatoire dans les programmes d'action des PAT.

LA RESSOURCE

Produites à partir d'entretiens approfondis, réguliers et systématiques auprès d'un échantillon de PAT, les études PATnorama invitent à mieux comprendre les caractéristiques de la dynamique nationale des PAT. Les deux premières, publiées en janvier 2020 et juin 2021, proposent des analyses du premier cycle du dispositif PAT (2014–2020). Publié en décembre 2021, le PATnorama n°3 s'intéresse à la gouvernance d'un PAT, "gage de réussite de sa mise en œuvre et de sa pérennisation". L'étude repose notamment sur une analyse comparative de la gouvernance de huit PAT. Enfin, le 4^e PATnorama, paru fin 2022, porte sur les effets du plan de relance et sur les PAT qui ont émergé en 2021, lors de la seconde vague de labellisation.



Soutien FEADER : 591 001 €

RÉUNIR-AF

Réseau national pour l'agroforesterie

Piloté par Chambres d'agriculture France et l'Association française arbres champêtres et Agroforesteries (Afac-Agroforesterie), le projet MCDR REUNIR-AF a œuvré pour l'intégration des systèmes agroforestiers au sein des politiques publiques et assuré la mise en réseau des acteurs du secteur.

Agriculteurs, éleveurs, conseillers en agroforesterie, techniciens agricoles, référents régionaux... Ils étaient nombreux, début juin 2022, à avoir fait le déplacement à Calenzana (Haute-Corse) à l'invitation de l'Office du Développement Agricole et Rural de la Corse (ODARC) et de REUNIR-AF. Au programme de cette journée : visite d'un éleveur, d'un viticulteur et d'un maraîcher, présentation des techniques d'intégration de l'arbre, échanges avec les conseillers en agroforesterie et retours d'expériences : "J'ai constaté un meilleur enherbement dans les parcelles où j'ai planté des arbres" témoignait Thierry Acquaviva, éleveur bovin-caprin, au micro de France Bleu RCFM. Il en est convaincu, la présence d'arbres sur son exploitation est un véritable atout pour ses bêtes.

La force du collectif

Ces contacts au plus près du terrain, cette volonté d'échanger et de co-construire avec les acteurs des territoires est au cœur de l'expérimentation REUNIR-AF. "Il était primordial pour nous de travailler dans une logique de réseau national et régional, rappelle Baptiste Sanson, responsable de projets à l'AFAC et co-animateur du projet. Le MCDR a ainsi reposé sur un important réseau de 23 référents régionaux issus des Chambres d'Agricultures et de structures locales ou régionales œuvrant au développement de l'agroforesterie, telles que l'association Haies Vives d'Alsace ou la Mission Haies d'Auvergne. "Leur objectif ? Nouer des liens avec les pouvoirs publics et les autorités de gestion des Programmes de développement rural (PDR), de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), de la direction départementale des territoires (DDT) ou encore des Réseaux ruraux régionaux", ajoute Léa Lemoine, chargée de mission

agroforesterie à Chambres d'agriculture France et co-animatrice de l'expérimentation.

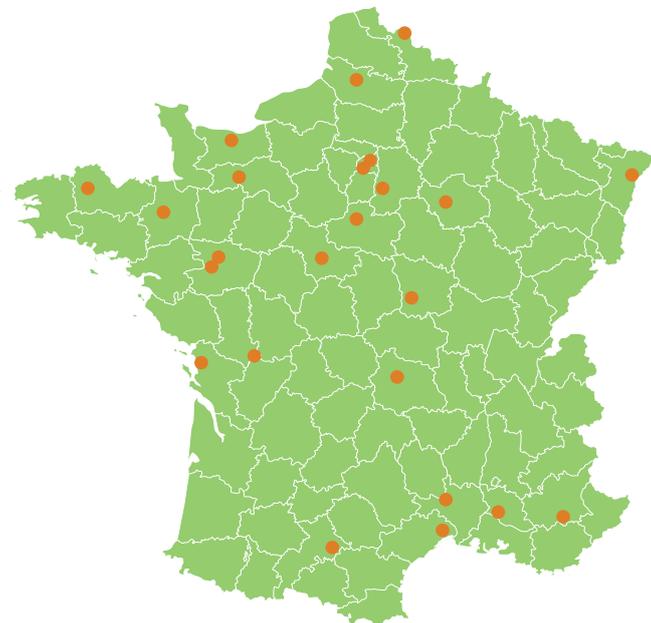
Les référents de REUNIR-AF ont aussi été impliqués dans "Plantons des Haies" Lancé fin 2020 dans le cadre du plan France Relance, ce programme national alloue une enveloppe de 50 millions d'euros à la plantation de 7 000 km de haies et d'arbres d'alignement d'ici fin 2022. "Impliqués auprès des agents du Ministère, nos référents ont pu être force de proposition en offrant des pistes d'amélioration et en remontant leurs observations de terrain pour devenir ainsi des interlocuteurs privilégiés en matière d'agroforesterie", souligne Baptiste Sanson.

Simplifier les aides à la plantation

REUNIR-AF a également formulé plusieurs notes et propositions afin d'encourager l'intégration des systèmes agroforestiers dans les politiques agricoles publiques dont la PAC. "Notre enquête préliminaire a révélé que l'arbre est encore trop souvent perçu comme un élément contraignant pour les agriculteurs, une perception qui se traduit souvent dans les programmations des politiques publiques", souligne Léa Lemoine. Les partenaires du projet plaident donc en faveur d'une clarification et d'une simplification des dispositifs d'aides incluant le conseil et l'accompagnement des agriculteurs qui cherchent à intégrer des éléments arborés (haies, arbres) au sein de leur exploitation.

Un concours pour distinguer les pratiques agro-écologiques

Le projet REUNIR-AF a également permis de lancer en 2018 une première édition du concours des pratiques d'agroforesterie. Celui-ci a ensuite été intégré en tant que catégorie au concours des pratiques agroécologiques du Concours Général Agricole afin de mettre en lumière des agricultrices et des agriculteurs soucieux de restaurer ou de préserver l'équilibre agroforestier de leur territoire. Après deux éditions réussies en 2020 et 2021, le cru 2022 a notamment récompensé Sébastien L'Hostis, gérant de l'EARL Les Mûriers blancs à Ploudalmézeau dans le Finistère. Il y a planté plusieurs haies intra-parcellaires qui lui ont permis d'étendre son pâturage et les zones d'ombres pour ses animaux. Une démarche ambitieuse et éco-responsable défendue par l'agriculteur : "Je construis un modèle de ferme agroforestière qui sera très certainement un atout de poids non seulement pour sa transmissibilité, mais également pour la résilience du territoire face au changement climatique."



25

partenaires dans 13 régions métropolitaines.

19

lauréats au concours national des pratiques d'agroforesterie.



© Atac-Agroforesteries

Mai 2022 : les lauréats bretons du Concours Général Agricole des Pratiques agro-écologiques Agroforesterie accueillent sur leurs parcelles une délégation d'élus, de mécènes et de techniciens.

“

L'arbre est encore trop souvent perçu comme un élément contraignant et non comme un atout.

C'est une ambition similaire qui anime Ema et Ludovic Compang, couple d'exploitants lozériens lauréats de la catégorie Gestion. Les haies bocagères plantées dans leurs champs servent à la production de bois bûche et de bois décheté utilisé pour le paillage des animaux. Un atout économique qui s'ajoute à la préservation des paysages et des écosystèmes. Autre lauréat dans la catégorie Gestion, l'éleveur breton Alexandre Romain valorise quant à lui les haies de son exploitation en bois de chauffage, soit une production de 40 à 60 m³ par an de bois fendu, scié et séché.

Aborder tous les aspects de l'agroforesterie

La dynamique collective de REUNIR-AF a fourni également aux différents groupes de travail de nombreuses thématiques en prise avec les réalités du terrain : "Certains de nos livrables ont été inspirés ou réorientés vers des problématiques précises suite aux informations remontées par nos référents régionaux telles que la réglementation des parcours volaille arborés, le sylvo-pastoralisme ou encore la gestion de la faune sauvage", conclut Léa Lemoine.

Pour plus d'infos...

<https://rmt-agroforesteries.fr>



3 PRÉCONISATIONS

- Reconnaître les surfaces agro-forestières comme des surfaces agricoles en tant que telles.
- Considérer les éléments arborés non plus comme des handicaps mais comme des atouts.
- Prendre la mesure du service environnemental rendu par les systèmes agroforestiers et leur rôle bénéfique dans la transition agro-écologique.

LA RESSOURCE

Ciblés sur des problématiques spécifiques, les livrables de REUNIR-AF abordent les questions de réglementation, de financement et de dispositif d'aide ou d'intégration des systèmes agro-forestiers dans les politiques publiques.

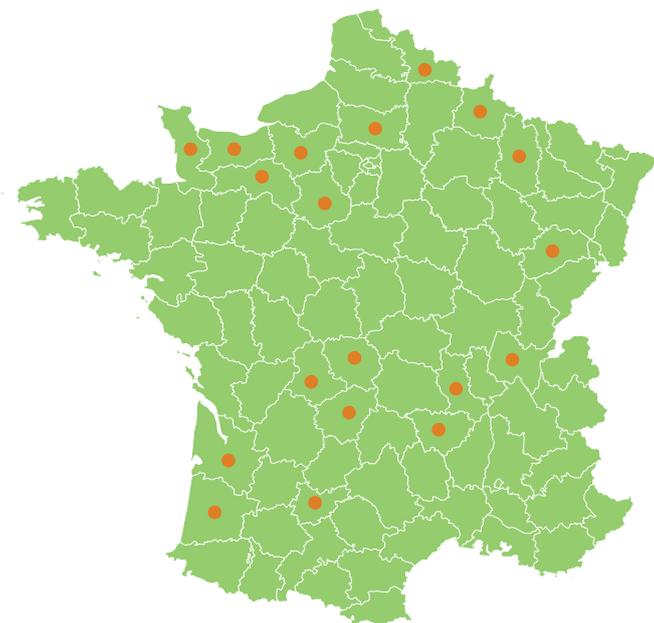


Fruit d'un travail collectif, le document de synthèse *Agroforesteries et viticulture* s'intéresse à l'intégration de surfaces arborées dans les parcelles viticoles en termes de gestion administrative et d'éligibilité des surfaces. Il met en lumière la superposition des cadres réglementaires à prendre en compte et les différences existantes entre ceux-ci. Le livret technique proposé par REUNIR-AF doit permettre à un viticulteur désireux de mettre en place des éléments arborés sur ces parcelles de vignes d'avoir des instructions et des éléments clairs sur les différentes étapes à respecter et les écueils à éviter.

Soutien FEADER : 358 591 €

Coordonné par la fédération nationale Familles Rurales, le projet PORT@IL a favorisé l'émergence de tiers-lieux ruraux dans toute la France, contribué à mieux comprendre ces espaces et à former des porteurs de projet.

À Bellac, en Haute-Vienne, pousser les portes de l'ancien palais de justice ne vous conduira pas devant le juge mais au sein d'un espace de 300 m² destiné à créer du lien entre les générations, à lutter contre la fracture numérique, à réduire le gaspillage et à partager savoir-faire et connaissances. Ce lieu hybride nommé "L'atelier du Palais" comprend un espace de *coworking*, un *fablab*, une salle de réunion, une zone multimédia ou encore une salle conviviale dans lesquels se déroulent des *repair* café, des ateliers variés ou des temps de formation. Impulsé à l'automne 2018 par la fédération Familles Rurales de Haute-Vienne et la Mairie de Bellac, "L'atelier du Palais" est l'une des 50 expérimentations de tiers-lieux ruraux soutenues et étudiées par le projet PORT@IL. Déployées entre 2018 et 2022 par vagues successives, 38 de ces projets ont été portés par des associations Familles Rurales (indépendantes ou affiliées à d'autres réseaux) et 12 par d'autres acteurs tels que la Croix rouge, le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) ou des collectivités territoriales. "Aujourd'hui, les deux tiers des projets continuent à vivre : le bilan est positif. Seulement une douzaine de tiers-lieux n'ont pas réussi à se concrétiser ou se pérenniser. Les causes ? Le Covid ou une précarité trop importante des porteurs de projet mais aussi des conditions locales non favorables, notamment l'absence de maturité coopérative sur le territoire" explique Éric Rossi, conseiller Europe et Territoires à Familles Rurales et coordinateur de PORT@IL.



Des formations pour pérenniser les expérimentations

Porteurs de projet, salariés et bénévoles, facilitateurs, médiateurs, élus locaux... Plus de 300 personnes ont bénéficié de formations co-organisées avec les principaux partenaires de PORT@IL : la Ruche, la Coopérative tiers-lieux, le MRJC, la Scop Accolades et les fédérations Familles Rurales. *Boot camps* autour de l'entrepreneuriat social, journées de travail sur la transition écologique et le développement économique, cycles de formation consacrés au pilotage d'un tiers-lieu ou à la coopération, webinaires sur la gouvernance, l'innovation ou la place des jeunes... De nombreux temps ont permis aux porteurs de tiers-lieux de monter en compétences et de s'outiller pour consolider leur projet.

Des expérimentations riches d'enseignements

Au fil du projet, les partenaires ne se sont pas contentés d'accompagner des tiers-lieux ruraux : ils ont également analysé leurs fonctionnements, leurs dynamiques et leurs besoins. Fruits de ces études : des guides méthodologiques sur les bonnes pratiques pour générer une démarche tiers-lieu en milieu rural, sur l'animation d'une communauté, sur les principes d'une bonne gouvernance, sur la conception d'un projet innovant et sur les thématiques transition écologique, jeunesse et collectivités. Tout au long du projet, le cabinet Eexiste a également réalisé trois études, en 2019, 2021 puis 2022, sur l'impact des tiers-lieux sur leur territoire. Résultat : "Un mode d'emploi à destination des tiers-lieux en milieu rural qui réfléchissent à la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation pour mieux comprendre, mesurer et valoriser leurs impacts."

Des lieux au service des territoires

Par nature hybride, les tiers-lieux sont à la fois des espaces de vie, de rencontres, de travail, de création et d'apprentissage. Ces outils au service des territoires offrent des réponses aux défis du monde rural : maintenir des lieux de proximité, retisser du lien social, favoriser l'inclusion numérique, s'adapter aux évolutions des formes de travail, développer l'entrepreneuriat, relocaliser la production, soutenir l'économie de proximité... "Nous insistons par ailleurs sur la dimension humaine et sociale des tiers-lieux ruraux : avant d'être des lieux de travail, nous pensons qu'en milieu rural, ce sont avant tout des endroits qui ont vocation à favoriser la cohésion sociale. Un rôle essentiel aujourd'hui quand on constate que l'intégration des néo-ruraux n'est pas toujours facile ou que des entrepreneurs ne travaillent pas forcément avec le tissu économique local" souligne Éric Rossi.

50

projets de tiers-lieux ruraux accompagnés.

340

participants aux cycles de formation.



© L'atelier du Palais / Familles rurales

Converti en tiers-lieu, l'ancien palais de justice de Bellac abrite aujourd'hui un espace de coworking, un fablab, une salle de réunion, une zone multimédia...

“

Deux tiers des projets continuent à vivre : le bilan est positif.

Confidentiel au lancement du projet en 2018, le concept de tiers-lieu est aujourd'hui bien mieux connu. Leur nombre est passé de 1 800 en 2018 à 2 500 en 2021 selon le [rapport France tiers-lieux d'août 2021](#). Un dynamisme lié au lancement de politiques publiques nationales dédiées – création du Conseil National des Tiers-Lieux, de France Tiers-Lieux, du programme "Nouveaux lieux, nouveaux liens" et de l'AMI "Fabriques de Territoire" auquel PORT@iL a aussi contribué. *"Les résultats et productions du projet ont été fortement relayés et notre expertise sur le volet rural reconnu autant par les décideurs publics que par les têtes de réseau et les porteurs de projet. PORT@iL a engendré de très nombreuses sollicitations pour des accompagnements, des formations ou même pour orienter des politiques publiques."*

Pour plus d'infos...

<https://tiers-lieux.famillesrurales.org>

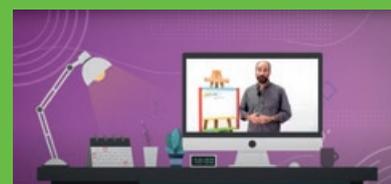


3 PRÉCONISATIONS

- Soutenir la coopération entre les acteurs publics et privés et élaborer un cadre et des outils adaptés aux projets hybrides.
- Favoriser des logiques de coopération entre tiers-lieux.
- Améliorer l'articulation et la coordination entre les différents niveaux de collectivité : communes, EPCI, PETR, Départements, Régions.

LA RESSOURCE

"Être capable de générer une démarche tiers-lieu en milieu rural". Voilà l'objectif de la [formation e-learning "Créer son tiers-lieu en milieu rural"](#).



Accessible depuis la plateforme Moodle de Familles Rurales, cette formation payante est à la fois l'aboutissement et le fruit des différents temps de formation mis en œuvre tout au long de PORT@iL. À destination des porteurs de projet, elle s'articule autour de neuf modules et vise quatre objectifs pédagogiques : "Connaitre et appliquer les principes de la facilitation d'un tiers -lieu", "Être capable de définir les modalités de coopération de son tiers-lieu avec l'ensemble des parties prenantes", "Comprendre les leviers socio-économiques des tiers-lieux" et "Savoir documenter et communiquer autour de son projet de tiers-lieu". En complément du MOOC* à suivre en autonomie, Familles Rurales propose tous les deux mois un accompagnement collectif renforcé qui prend la forme d'une classe virtuelle, ainsi que trois jours de formation en présentiel et trois sessions d'accompagnement individualisé.

* Massive Open Online Course (trad. : cours en ligne ouvert et massif)

Soutien FEADER : 832 999 €

MADAME

Motiver et accélérer le développement des compétences des femmes de l'agro-artisanat en milieu rural pour une meilleure égalité

Piloté par CMA France, le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, le projet MADAME a contribué à identifier les freins à la mixité professionnelle en milieu rural et à lutter contre les stéréotypes de genre grâce, notamment, à des animations scolaires, des formations et des ateliers pédagogiques à destination des enseignant.e.s.

Garagistes, cuisinier-ère-s, coiffeur-se-s, peintres, jardinier-ère-s... À chaque métier sa paire homme/femme, à toi de les reconstituer ! La consigne s'adressait aux élèves de CE1 de l'école élémentaire Langevin-Jaurès à Pierre-Bénite (69). En jouant à ce "mémométrier", l'un des quatre jeux conçus par les partenaires du projet MADAME pour les élèves de maternelle et de primaire, les enfants ont été sensibilisés à la mixité dans les métiers de l'artisanat. "Un métier n'a rien à voir avec le genre d'une personne" apprendront-ils plus tard dans la matinée lors d'échanges animés par les équipes de MADAME. "Beaucoup de vocabulaire, de lexique, les supports sont très colorés, attrayants pour les élèves. Ça va les marquer", assurait un professeur de l'école à l'issue de l'intervention.

Éveiller les consciences dès le plus jeune âge

"Nous nous étions donné comme mission de sensibiliser les enfants et les adolescent.e-s aux stéréotypes de genre, rappelle Sara Botti, chargée de mission Europe à la CMA Lyon-Rhône. Au total, plus de 300 élèves de maternelle et de primaire ont pu suivre nos ateliers pédagogiques." Les équipes de MADAME sont aussi intervenues auprès de collégien-ne-s en 4^e et 3^e. Au programme : des enquêtes et des animations autour de la question de la mixité professionnelle assurées par Cécile Petit, chargée de mission "Éducation au monde et aux autres" (MFR Drôme Ardèche), et la psychologue Anne-Sophie Deraeve (CMA Drôme), suivies d'un stage d'immersion en binôme fille-garçon au sein d'entreprise agricoles ou artisanales de

la région. Quant aux enseignant.e.s, aux formateur-ric-e-s de MFR et autres encadrant.e-s de jeunes publics, ils auront pu, eux aussi, se former aux questions de mixité et de différence des genres dans le cadre d'actions de sensibilisation destinées notamment à mieux accompagner l'orientation non-générée.

"C'était la première fois que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat répondait à un appel à projets lancé par le ministère de l'Agriculture", précise Sara Botti. Le soutien à ce projet MCDR s'est traduit pendant trois ans par une mise en réseau qui reflétait des ambitions de co-construction et de co-animation : "Nous avons multiplié les partenariats aux échelons régionaux, départementaux et territoriaux. Parmi nos partenaires, nous comptons entre autres la Direction régionale et départementale de la jeunesse ainsi que de nombreux centres de loisirs."

Les jeunes des MFR mobilisés

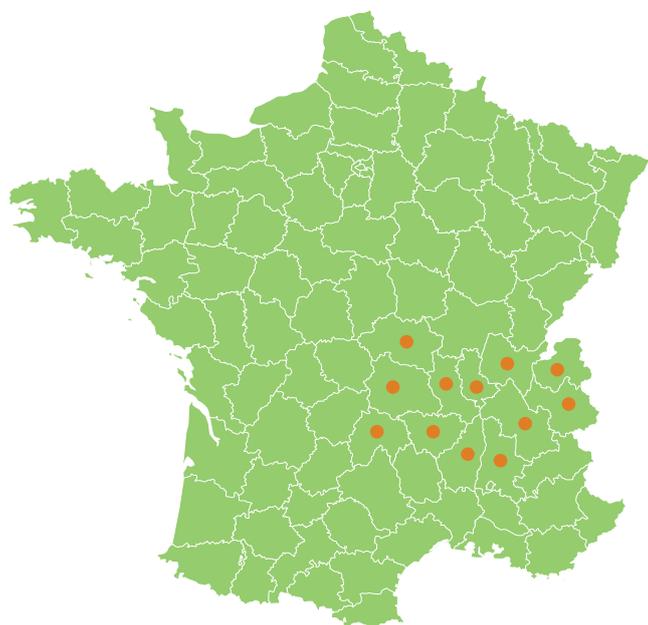
MADAME a également pu compter sur le soutien du réseau des Maisons Familiales Rurales (MFR) d'Auvergne-Rhône-Alpes qui est intervenu notamment dans le cadre d'un diagnostic sur les freins à la mixité initié dès le début du projet. 47 jeunes des MFR de Mondy (26) et de la Palma (69) ont mené des enquêtes auprès de différents acteur-ice-s : apprenti-e-s, chef-fe-s d'entreprise, porteur-se-s de projets... L'occasion de dresser des constats sur des sujets de mixité et d'égalité professionnelle : accueil et intégration en entreprise, écarts de rémunération, accès à la formation, etc.

Faire fi des stéréotypes

Fruits de cette démarche, de nombreux livrables à destination de publics professionnels et scolaires ont été produits, dont le guide S'orienter sans préjugés vers l'artisanat édité à 650 exemplaires et disponible en ligne. Adressé aux jeunes, celui-ci présente des témoignages d'apprenti-e-s ou de diplômé-e-s en CAP ainsi que les différents services proposés par les Centres d'Aide à la Décision (CAD) des CMA, des structures qui aident les jeunes dans leur orientation et accompagnent les entreprises qui accueillent ces jeunes en apprentissage.

Former les professionnels aux problématiques de mixité

MADAME a également donné lieu à deux formations, l'une à destination des enseignant.e-s des établissements du secondaire, l'autre pour les agents des Chambres. Intitulée "Développer des



700

participant.e-s aux ateliers pédagogiques.

25

interventions en milieu scolaire ou universitaire.



© Projet MADAME

Intervention auprès d'une classe multiniveau CM1 et CM2 à l'école privée Les Abeilles, à Oytier-Saint-Oblas (38), lors d'un atelier d'éveil aux métiers de l'artisanat sans préjugés.

“

MADAME aborde de front la question de la mixité de l'emploi dans les territoires.

actions de promotion des métiers en favorisant la mixité", cette dernière est aujourd'hui inscrite dans le catalogue du Centre de Formation des Chambres de métiers et de l'artisanat (CFCMA). Elle a été présentée à 26 agents lors d'un webinaire en juin 2021 et, quelques mois plus tard, a été dispensée pour la première fois à distance et en présentiel à la CMA de Lyon.

Fiers de ces succès, les équipes du projet espèrent pérenniser leurs actions. "La mixité de l'emploi est un véritable enjeu du développement rural, souligne la chargée de mission à la CMA Lyon-Rhône. En effet, si cette problématique se pose dans tous les milieux, les études sur la question sont encore trop rares dans le monde rural." Comme le rappelait MADAME dès son lancement, les femmes ne représentent que 25 % des gérantes dans l'artisanat et l'agriculture et 28 % des apprenties. "Il est primordial de déconstruire les stéréotypes à l'embauche afin de favoriser l'emploi des femmes et d'aider les jeunes générations à s'orienter vers les métiers qu'elles souhaitent", conclut Sara Botti.

Pour plus d'infos...

<https://cmacooperation.fr>



3 PRÉCONISATIONS

- Promouvoir la mixité et l'égalité des genres dès le plus jeune âge.
- Mettre en place des actions régulières à destination des publics scolaires et étudiants.
- Former les enseignant-e-s et les acteur-ice-s des structures accueillant des jeunes aux questions de mixité et d'orientation professionnelle non genrée.

LA RESSOURCE

Point d'orgue du projet, la formation "Orientation genrée : comment éviter les pièges" fournit aux enseignant-e-s du secondaire des supports d'information destinés à mieux connaître les métiers de l'artisanat et de l'agriculture et à aborder l'orientation de leurs élèves de façon non genrée. Intégrée au catalogue du Rectorat de l'Académie de Lyon, cette formation à la fois théorique et pratique conjugue cours en e-learning et en présentiel. "Elle invite les professeur-e-s et formateur-ice-s à échanger avec des acteur-ice-s de l'agro-artisanat et vise à construire des séances de sensibilisation auprès des jeunes publics. Après avoir rencontré un franc succès auprès des enseignant-e-s de collèges et MFR de la région, elle pourrait être adoptée par d'autres rectorats", encourage Sara Botti. Au cours du projet MADAME, sept formations déjà été organisées, rassemblant près de 100 enseignant-e-s de collèges, lycées et MFR.



Soutien FEADER : 411 441 €

HAPPYTERR

Alliances paysannes innovantes et territoriales pour réussir le renouvellement du milieu agricole

Porté par la CIAP Pays de la Loire, le projet HAPPYTERR a permis la mise en œuvre et l'évolution de dispositifs destinés à sécuriser les parcours d'installation agricole des personnes non issues du milieu agricole (NIMA) et de favoriser l'insertion sur les territoires. Les partenaires ont également mené une réflexion sur les SCOP en agriculture.

Être dans un environnement sûr, accompagné et formé par des professionnels, prendre peu de risques financiers tout en ayant l'opportunité de se confronter à la réalité du métier d'agriculteur, commencer à acquérir du matériel ou un cheptel, recueillir des premières références technico-économiques ou encore de gagner une légitimité auprès des pairs du territoire. Voilà en synthèse les bénéfices apportés par la Formation Paysan Créatif, les espaces tests permanents en maraîchage et en élevage et le portage temporaire d'activité : les trois dispositifs d'accompagnement de porteurs de projet en installation agricole expérimentés dans le cadre d'HAPPYTERR.

Réunissant des partenaires du grand ouest, HAPPYTERR apporte des réponses à un enjeu majeur : le renouvellement des actifs agricoles. Par extension, le projet concourt à la redynamisation des zones rurales. "Des paysans nombreux, c'est l'élément clé pour des territoires vivants" juge Patrick Baron, directeur général délégué de la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) Pays de la Loire.

Un public cible : les NIMA

Pour concrétiser cette ambition, HAPPYTERR s'était donné comme objectif de sécuriser les installations agricoles dites hors cadre familiales (HCF) et, en particulier, celles d'un public bien spécifique : les NIMA pour "Non issu du milieu agricole". "Pour renouveler les actifs agricoles, il faut obligatoirement des NIMA,

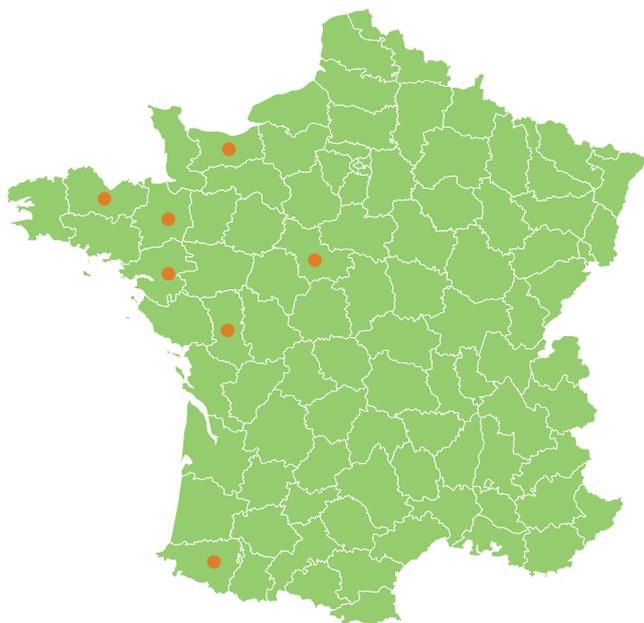
c'est mathématique, assure Patrick Baron. Or, ces derniers n'ont pas les codes, ne connaissent pas les terres qui se libèrent, n'ont pas le soutien des banques ou des CUMA : il est nécessaire de les accompagner dans leur montée en compétences entrepreneuriales, leur intégration au territoire et leur parcours d'installation."

"Notre souhait est qu'il y ait de plus en plus de politiques publiques pour soutenir ces nouveaux entrants dans la profession. Ils ont besoin d'un accompagnement spécifique, sur le temps long et en amont de l'installation. Grâce aux expérimentations et résultats* d'HAPPYTERR, nous avons commencé à faire bouger les lignes de certains programmes de développement rural" se réjouit Pauline Latapie, directrice de la CIAP Pays de la Loire

Des outils en expansion

Grâce à HAPPYTERR, les trois dispositifs ont atteint une envergure inédite. "Le projet MCDR a été un outil de développement puissant qui a aidé à déployer nos dispositifs au-delà des Pays de la Loire" précise Pauline Latapie. Trois nouveaux espaces-test permanents en maraîchage et en élevage ont ainsi été créés dans le Maine-et-Loire, le Finistère et le Pays Basque, et la Formation Paysan Créatif a été déployée en Nouvelle-Aquitaine et en Bretagne. Quant au portage d'activité temporaire, il a pu être essayé avec succès dans les Côtes-d'Armor. "Une réelle satisfaction, d'autant plus que notre partenaire financier historique a accepté de soutenir la CIAP 22. Ce dispositif est également en cours d'essaimage dans le Pays Basque." Autre réussite du projet : la reconnaissance par France Compétences de la certification des compétences professionnelles "Entreprendre en agriculture paysanne".

"Lors de ces quatre années de projet, la collaboration avec nos partenaires a également enrichi nos dispositifs, poursuit Pauline Latapie. Le concept de groupe d'appui local (GALO), un collectif de personnes du territoire destiné à conseiller et soutenir le porteur de projet dans son parcours, a par exemple été pleinement éprouvé par les CIAP de Bretagne. Il nous sert de modèle aujourd'hui." Ensemble, les partenaires ont également travaillé sur les modalités d'accès aux moyens de production et fait évoluer les enveloppes de préfinancement proposées dans le cadre d'un portage d'activité. En Pays de la Loire, ils prennent désormais en compte le type d'activité du porteur de projet : 40 000 € pour la production végétale ; 60 000 € pour les élevages de petits ruminants, porcs ou volailles ; 80 000 € pour les bovins.



200

stagiaires par an à la Formation Paysan Créatif.

150

participants aux 10 formations de sensibilisation à la SCOP en agriculture.



© Pierre Hybre, agence NVO

Associés dans l'EARL Les Primeurs des 5 sens, les maraîchers Marion Rupin et Pierre Gabreau commercialisent en circuit court une vingtaine de légumes depuis 2015 à Guipry-Messac (35).

“

Pour des politiques publiques qui soutiennent l'installation des NIMA.

Pour une reconnaissance des SCOP en agriculture

En dehors de l'essaimage et de la professionnalisation des trois dispositifs d'accompagnement, les partenaires ont également créé un Observatoire des installations HCF. Cet outil "positionne les CIAP comme des acteurs centraux sur le sujet du renouvellement des actifs agricoles" estime Pauline Latapie. Dans le cadre d'HAPPYTERR, les partenaires se sont enfin penchés sur un sujet d'importance : le statut des agriculteurs et les SCOP (Sociétés coopératives et participatives) en agriculture. Un modèle de société dans lequel les salariés sont les associés majoritaires et où les décisions sont prises démocratiquement. Réalisé en collaboration avec la Confédération Paysanne, ce travail a abouti à la création d'une formation de sensibilisation à la SCOP en agriculture ainsi qu'à des revendications pour reconnaître ce régime porteur de solutions.

* 90% d'installation à l'issue du portage d'activité ;
70% d'installation à la sortie de la Formation Paysan Créatif.

Pour plus d'infos...

<http://ciap-pdl.fr/reseau-interregional-happyterr/>



3 PRÉCONISATIONS

- Accompagner la phase de pré-installation en s'appuyant sur des outils qui ont fait leur preuve comme le portage d'activité.
- Ouvrir la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) au plus de 40 ans et au statut d'associé-salarié.
- Faire évoluer la législation et la réglementation pour une pleine reconnaissance du régime SCOP agricole.

LA RESSOURCE

Une analyse sur les apports du statut SCOP en agriculture, un bilan de la formation "Le statut SCOP, un rapport innovant au capital, au travail et à la protection sociale en agriculture" et les grandes idées d'un plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour que les SCOP agricoles "soit pleinement reconnues dans tous les dispositifs de politique agricole". Voilà en substance ce que propose le livrable consacré aux "principaux résultats et recommandations" de l'axe 4 du projet HAPPYTERR : Recherche action sur le transfert de structure sociétaire de type SCOP en agriculture. Le document de quatre pages souligne en particulier les intérêts des SCOP en agriculture : "Ce régime permettrait, entre autres, de répondre aux attentes de nombreux candidats à l'installation, notamment les NIMA. Il leur permettrait d'éviter un lourd endettement, d'avoir la possibilité d'envisager une mobilité professionnelle ainsi qu'un régime social plus protecteur que celui du statut de non-salarié agricole".



Soutien FEADER : 367 297 €

Faciliter l'accueil des jeunes adultes et de leurs initiatives dans les territoires ruraux

Porté par un consortium d'acteurs aux champs d'action différents - culture, éducation populaire, développement durable, service à la population, monde associatif - le projet AJITeR a impulsé un dialogue riche sur les sujets de l'accueil, l'installation et l'accompagnement des jeunes adultes dans les zones rurales.

Apporter des réponses au défi du renouvellement des générations dans les territoires ruraux. Voilà l'ambition du projet AJITeR mené par un consortium de cinq acteurs : l'ADRETS, CIPRA France, le CREFAD Auvergne, le RECCA et l'UFISC. "Une démographie déclinante signifie une baisse des services, une diminution du nombre de commerces et une perte d'attractivité pour les territoires : c'est un cercle vicieux. Pour maintenir des territoires ruraux dynamiques, la présence de jeunes adultes est essentielle, explique Claire Belet, responsable de projets à l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS). Avec AJITeR nous souhaitons apporter des outils et des méthodologies d'accompagnement des jeunes ainsi qu'une compréhension plus fine de cette population aux multiples visages." Quels sont les attentes et besoins des moins de 30 ans en matière de services, de vie locale, d'accès à l'emploi, à la culture ou au logement ? Comment favoriser leurs prises d'initiatives ? De quelle manière encourager leur implication dans le développement du territoire ? Autant de questions qui ont orienté les réflexions et actions des partenaires.

Accompagner les jeunes et les acteurs du territoire

Un premier axe d'action a consisté à lancer des expérimentations directement auprès des jeunes comme la Caravane des possibles. Portée par le CREFAD Auvergne, cette "formation collective et d'accompagnement en itinérance" dans le Massif central a permis à une vingtaine de jeunes de partir à la rencontre d'acteurs et de structures du monde rural : artisans, agriculteurs, associations,

tiers-lieux ruraux... Organisée à deux reprises, en 2019 et 2020, la Caravane des possibles a été l'occasion pour les jeunes participants de réfléchir à leur projet professionnel ou de vie, de découvrir la vie en milieu rural, de développer de nouvelles compétences, d'échanger avec des porteurs de projet... Autre expérimentation impulsée dans le cadre d'AJITeR : l'AJITour. Créé par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) France, il s'agit d'un parcours de cinq jours dans les Alpes destiné à faire découvrir les métiers et les conditions de vie en montagne à travers la rencontre d'une vingtaine de professionnels.

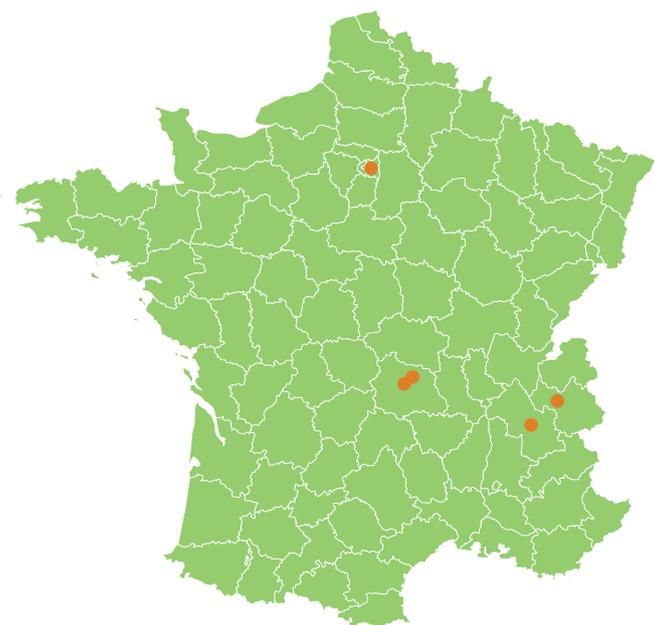
L'ADRETS a de son côté mis en œuvre une offre d'accompagnement des territoires et des acteurs institutionnels qui repose sur les enseignements d'AJITeR. L'association a par exemple accompagné le PETR Val de Loire Nivernais Morvan dans l'élaboration de sa politique d'installation des jeunes adultes en partageant des expériences inspirantes, en animant un groupe de réflexion et en aidant le territoire à identifier des actions pertinentes à mener.

Repérer, analyser et capitaliser

"AJITeR a mis en lumière tout ce qui se faisait de pertinent et concret en faveur de l'accueil et l'installation durables des jeunes adultes dans les territoires ruraux et de l'accompagnement de leurs initiatives" poursuit Claire Belet. Un axe central du projet a en effet consisté à identifier et analyser des expériences inspirantes menées partout en France et en Europe. Une soixantaine de fiches ont ainsi été réalisées. Classée par levier méthodologique, chacune détaille la méthode appliquée, les moyens financiers et humains, les éléments facilitateurs... Ces travaux de recensement des outils et bonnes pratiques, d'expérimentations mais aussi d'analyses ont été capitalisés par les partenaires dans le cadre d'une dizaine de livrables, dont trois kits méthodologiques pour "initier une politique locale", "coordonner les acteurs locaux" et "arriver à connaître les besoins des jeunes".

Cinq co-pilotes, cinq champs de compétences

"Le caractère unique de notre projet est de réunir cinq partenaires techniques qui s'intéressent au sujet de la jeunesse dans les territoires ruraux à travers un prisme de lecture différent : culture, développement durable, milieu associatif, éducation populaire et services à la population" souligne Claire Belet. Grégoire Pateau, chargé d'étude à l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles (UFISC), loue une coopération très positive : "À la fois complexe et passionnant, travailler avec des acteurs qui sont sur



12

outils méthodologiques mobilisables par les territoires.

62

expériences inspirantes recensées.



Le 25 août 2020, une dizaine de jeunes de 19 à 26 ans échantent avec un guide de la réserve naturelle Ristolas Mont Viso dans le cadre de l'AJITour.

“

Le travail collaboratif a élargi le champ de nos réflexions.

d'autres clés d'entrée a élargi le champ de nos réflexions sur cette thématique qui est, par nature, transverse et multidimensionnelle."

AJITeR par la Culture

"Nous travaillons depuis plus de dix ans sur les spécificités, atouts et problématiques de la culture en milieu rural. AJITeR a représenté l'opportunité de renforcer notre expertise" continue Grégoire Pateau. Dans le cadre du projet et sous le nom d'AJITeR par la Culture, l'UFISC a réalisé un focus spécifique sur les liens entre culture, jeunesse et territoire. Parmi leurs travaux, citons en particulier le livret pédagogique *Culture(s) et Ruralité(s) : Notions clés et accompagnement des initiatives en territoires ruraux - Focus jeunes adultes*, "une porte d'entrée sur nos réflexions, les constats et les préconisations que nous faisons suite à AJITeR".

Pour plus d'infos...

www.ajiter.fr



3 PRÉCONISATIONS

- Inscrire et mettre en œuvre les principes des droits culturels dans l'ensemble des politiques publiques : reconnaître la liberté et la capacité des jeunes adultes à agir par et pour eux-mêmes.
- Accueillir et valoriser toutes les initiatives des jeunes adultes.
- Soutenir financièrement les jeunes adultes et leurs initiatives.

LA RESSOURCE

Livrable final du projet, le livret *Accompagner les jeunes adultes : enjeux, propositions & perspectives pour les territoires ruraux* est le fruit d'une réflexion commune des cinq partenaires autour des nouveaux enjeux de l'accueil et de la place des jeunes adultes dans les territoires ruraux. Nourri



par le travail et le cheminement réalisés pendant trois ans, l'ouvrage propose des constats, principes de pensées et pistes d'actions. Jeunesse, rural, accompagnement, initiative : chaque notion au cœur d'AJITeR fait l'objet d'un chapitre. Peut-on et doit-on définir la jeunesse ? Que peut-on entendre aujourd'hui derrière le mot rural ? Quelle place donner aux initiatives portées par les jeunes ? Autant de questions abordées dans cet ouvrage de 94 pages dont la dernière partie détaille "6 principes et propositions clés pour accompagner les jeunes adultes et leurs initiatives en territoires ruraux".

Soutien FEADER : 434 759 €

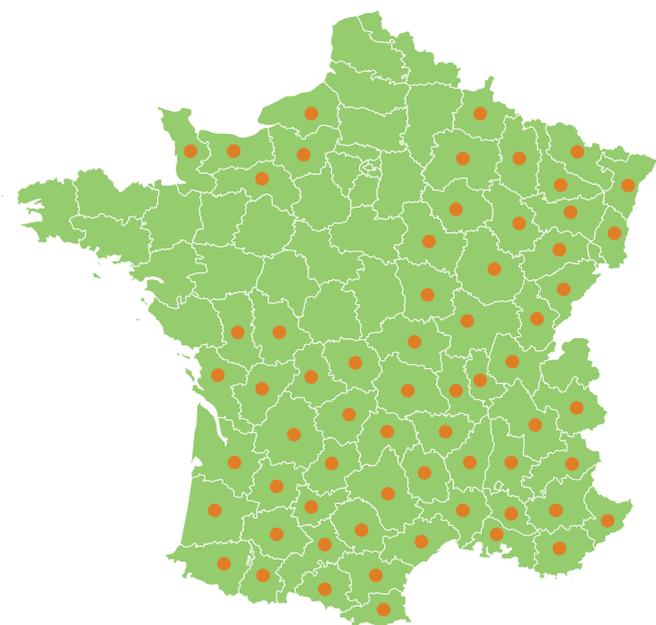
RENFORT

Réseau National Forêt-Territoires

Les forêts jouent un rôle déterminant dans l'activité économique comme dans les équilibres écologiques des territoires. Dans le but d'en optimiser la gestion, le projet RENFORT a constitué un réseau qui vise à accompagner les politiques publiques en proposant des outils de compréhension ou de prise de décision adaptés aux spécificités locales et ancrés dans une perspective de développement durable. Copiloté par Chambres d'agriculture France et la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR), il s'est achevé en avril dernier, après une session de journées publiques de clôture lors du Salon des Maires 2021.

L'envie de travailler ensemble, Chambres d'agriculture France et la FNCOFOR l'avaient depuis longtemps, tant leurs compétences respectives en matière agricole et forestière dans les territoires sont complémentaires. Après la signature d'un accord cadre en 2017 par les deux têtes de réseau, RENFORT représentait le premier projet opérationnel réalisé en commun. "Il a permis de traduire les intentions de la convention cadre en actions de terrain, explique Lionel Viard, chargé de mission Forêt à Chambres d'agriculture France. Collaborer sur une dizaine d'actions thématiques en si peu de temps et dans plusieurs territoires à la fois, c'est un travail considérable. RENFORT nous a donné les moyens d'atteindre ce résultat."

Compte-tenu du nombre de partenaires engagés (jusqu'à 25 répartis par binôme dans six régions) et de la diversité des sujets abordés, RENFORT constituait de fait un véritable défi en termes de logistique administrative. "Au fil des trois années, témoigne Françoise Alriq, directrice adjointe de la FNCOFOR, nous avons établi entre nos deux réseaux des connexions qui ont posé les bases d'un partenariat actif, dynamique et pérenne." Défi relevé avec succès selon Lionel Viard : "En mettant à plat nos points de rencontres, nous avons pu travailler sur des formes d'accompagnement des propriétaires publics et privés dans la prise en charge de tous les enjeux forestiers."



Des observations de terrain vers une méthodologie générale

Les travaux de RENFORT ont été menés sur la base d'une dizaine d'actions, déployées dans six régions et regroupées autour de quatre axes de réflexion : foncier, grands équilibres, filières territorialisées et usage des fonds européens dédiés à la forêt. "La philosophie du projet consistait à partir de cas concrets dans des territoires test pour ensuite monter en généralité et en reproductibilité", précise Lionel Viard. Le but étant non seulement d'évaluer les procédures en place et les améliorations possibles, y compris au niveau réglementaire, mais aussi de proposer des outils permettant aux différents acteurs territoriaux de s'emparer de ces sujets à leur échelle. "Dans la thématique du sylvopastoralisme par exemple, nous avons organisé avec les partenaires locaux des visites de coupes à but sylvopastoral afin de concevoir ensemble les itinéraires techniques et les différents points de contrôle à opérer pour garantir la durabilité des peuplements forestiers gérés de cette manière." Le résultat : le guide Itinéraires techniques pour la réalisation d'interventions à but sylvopastoral dans les peuplements forestiers, fruit d'un travail collectif impliquant, au-delà du partenariat RENFORT, DRAAF, DDT, PNR, CRPF et CERPAM.

Des outils transférables et adaptables

"Le point de sortie de RENFORT, c'est une méthode produite dans un contexte régional avec l'idée de pouvoir la reproduire dans d'autres territoires." Si le guide sylvopastoral concerne essentiellement les peuplements forestiers de la région PACA, sur laquelle l'étude a été menée, "un transfert est en cours vers les Pyrénées ou le Massif central, indique Françoise Alriq. De la même manière, les résultats des travaux réalisés dans deux départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'équilibre forêt-gibier vont pouvoir être étendus aux départements voisins."

L'un des points forts du réseau résidait également dans sa capacité à s'emparer de problématiques inédites, comme ce fut le cas lors de la réforme de la chasse initiée en 2018. "Parallèlement à sa mise en œuvre, explique Lionel Viard, nous avons mené deux actions : l'une a conduit à l'élaboration d'un jeu de rôle basé sur une simulation de réunions paritaires entre représentants du monde de la chasse et de la forêt dans l'objectif de caractériser l'état d'équilibre entre la forêt et les populations de gibier, l'autre à la structuration d'un réseau d'élus locaux en faveur d'une meilleure coordination des acteurs forestiers publics et privés des territoires. Si la thématique de l'équilibre sylvocynégétique était prévue dès la conception du projet, ces actions ont été largement reformulées pour répondre à des besoins nouveaux identifiés suite à la promulgation de la nouvelle loi Chasse."

9

rencontres avec le groupe
d'études Forêt et filière bois du Sénat.

25

partenaires dans 6 régions.



© Dupeuble M.

| Futaie régulière de sapin dans la vallée de la Doller (Alsace).

“

Nous avons démontré la capacité de nos réseaux à s'adapter aux contextes territoriaux et aux opportunités.

Un projet tourné vers l'avenir

"Le projet a inévitablement évolué au cours de son déroulement, témoigne Françoise Alriq, avec des réorientations méthodologiques, en partie à cause de la crise Covid, mais également grâce à des opportunités imprévues. Nous avons ainsi pu organiser neuf visioconférences avec les élus du groupe d'études Forêt et filière bois du Sénat pendant lesquelles ont été expliquées et débattues toutes les thématiques de RENFORT ainsi que d'éventuelles évolutions législatives à mettre en œuvre." Car si RENFORT s'est attaché à étudier les procédures de gestion forestière existantes, il a également vocation à préparer l'avenir. "Dans le cadre du projet MCDR nous avons eu accès à la base de données de l'Observatoire du Développement Rural à partir de laquelle nous avons pu réaliser une étude comparative des PDRR avec l'idée de proposer des points d'amélioration pour la prochaine vague de fonds structurels." Et Lionel Viard de conclure : "RENFORT est une amorce pour créer de nouveaux projets dans chacune des thématiques abordées. Une vingtaine au moins pourraient être engagés pour peu que l'on trouve des financements et des territoires volontaires."

Pour plus d'infos...

<https://chambres-agriculture.fr>

www.fncofor.fr



3 PRÉCONISATIONS

- Accompagner la fédération des SCoT dans l'actualisation des documents d'urbanisme.
- Développer la maîtrise du foncier pour améliorer la résilience territoriale.
- Déployer le guide pour la réalisation de coupes à but sylvopastoral dans de nouvelles régions.

LA RESSOURCE

Parmi les nombreux livrables produits, *La forêt dans la planification territoriale* occupe une place particulière. Ce "canevas de ce qu'il faudrait prendre en compte dans un diagnostic d'aménagement forestier" intègre les différentes fonctions des forêts (fonctions de conservation, économique, récréative) et recoupe l'ensemble des actions menées dans le cadre du projet RENFORT. Sachant que le taux de couverture des communes par les schémas de cohérence territoriale (SCoT) est de 84% et que "la notion de multifonctionnalité des forêts y était jusque-là peu présente", le document proposé par RENFORT apparaît donc comme un levier d'importance majeure, notamment dans le cadre de la loi Climat qui encourage l'émergence de SCoT de nouvelle génération, ambitieux et porteurs pour les territoires.



Soutien FEADER : 482 303 €

RÉSEAU BIO CLIMAT

Mobiliser un réseau d'acteurs pour accompagner la transition climatique

Impulsé par la FNAB, le Réseau Bio Climat a accompagné des expérimentations agricoles face à l'urgence climatique, dans cinq régions françaises. Son objectif : encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la résilience des exploitations et des territoires. Dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire, les acteurs impliqués ont pu tester des pistes efficaces en matière de stockage de CO₂, de fertilité des sols, d'économies d'énergie et d'alimentation durable. Parmi les principales problématiques du projet, la conciliation des enjeux humains, environnementaux et économiques amplifiés par la crise climatique.

Favoriser la réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en soutenant l'adaptation au changement climatique : c'est le double objectif du Réseau Bio Climat, porté par la Fédération nationale d'Agriculture biologique (FNAB) et dix partenaires techniques et financiers. Constitué depuis 2018, ce réseau a accompagné des initiatives innovantes pour atténuer le changement climatique et développer la résilience des activités agricoles. "Nous voulions démontrer que le renouvellement des pratiques, et particulièrement le développement de l'agriculture biologique, apporte des bénéfices tangibles sur les plans agricole, environnemental et économique" explique Didier Jammes, coordinateur de Bio 46, l'un des membres du Réseau. Celui-ci s'est intéressé à des expérimentations en matière d'agriculture, élevage et agroforesterie, sur cinq territoires (Hauts-de-France, Grand Est, Occitanie, PACA, Pays de la Loire). Les actions ont été menées selon trois axes, à différentes échelles complémentaires : parcelle, ferme, collectivité territoriale.

Stockage du carbone et sols vivants

Le premier axe a concerné des actions destinées à augmenter la quantité de carbone stocké dans les sols, tout en accroissant la fertilité de ceux-ci. "Il s'agit aussi bien de préserver les stocks de CO₂ existants (prairies, marécages, forêts) que d'en créer de nouveaux

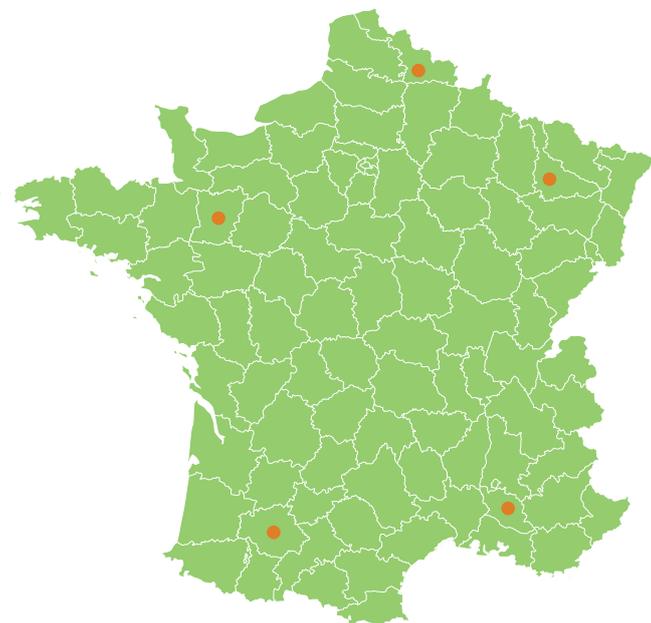
grâce à un couvert végétal plus dense. Selon la nature des sols, diverses solutions ont pu être testées : plantation de haies ou d'arbres, introduction de cultures saisonnières intermédiaires, etc." Pour l'ensemble de ces mesures, c'est le principe du "4 pour mille" qui a été retenu : si l'on augmente de 4 %, soit 0,4 % par an, la quantité de carbone contenue dans les sols, on stoppe la hausse annuelle des rejets de CO₂ dans l'atmosphère, en agissant sur une cause majeure de l'effet de serre et du changement climatique. Seul bémol pour les actions lancées selon l'agenda du projet MCDR : l'évolution de la biochimie des sols s'inscrivant dans le temps long, il n'a pas encore été possible de quantifier les résultats des expérimentations. "Notre objectif résidait davantage dans le fait d'identifier de nouveaux procédés viables pour accroître le carbone stocké, précise Didier Jammes, et ces tests ont aussi permis une prise de conscience de l'ampleur du changement climatique chez certains agriculteurs."

Des exploitations plus résilientes face aux crises

Le deuxième axe du projet était consacré à la résilience des exploitations dans la transition climatique. Les fermes participantes ont pu explorer de nouvelles pistes pour concilier problématiques économiques, enjeux humains et environnementaux. Pour diminuer à la fois leurs coûts de fonctionnement et leurs émissions de GES, les travaux d'économie d'énergie représentent un levier efficace, moyennant toutefois des investissements à long terme. Pour certaines fermes, la diversification progressive des activités peut également se révéler intéressante en termes de rentabilité et d'équilibre économiques.

Élargir les actions à l'échelle des territoires

Enfin, le troisième axe, dédié aux territoires, a permis d'impulser des projets de plus grande envergure : production d'énergie verte à partir du photovoltaïque, généralisation des circuits courts dans la restauration collective (cantines scolaires, EHPAD), etc. "Dans ces initiatives, apprendre à connaître certains outils est primordial pour les responsables de collectivités territoriales", observe Didier Jammes. L'outil PARCEL, élaboré par la FNAB et Terre de Liens, représente par exemple une ressource très utile pour envisager la transition d'un territoire vers une alimentation plus durable, en tenant compte de plusieurs facteurs (nombre d'habitants, superficie agricole disponible, main-d'œuvre nécessaire, etc.). L'organisation de plusieurs webinaires a permis au Réseau Bio Climat de mieux faire connaître différents outils, malgré le contexte difficile de la pandémie de Covid-19 : diagnostic territorial ClimAgri, Label Bas Carbone, solutions d'Énergie Partagée pour un financement de projets citoyens d'énergie renouvelable...



11

partenaires investis dans le projet.

5

territoires impliqués dans les expérimentations.



Un exemple de partenariat entre agriculteurs bio et collectivité favorable au climat, pour fournir une alimentation locale de qualité : la communauté de communes Bouzonvillois - Trois frontières (Moselle) et Bio en Grand Est ont accompagné la création d'une unité de triage de grains bio.

“

L'interdisciplinarité des acteurs est un des avantages du Réseau Bio Climat.

Un accompagnement pluridisciplinaire dans la durée

Pour toutes les expérimentations conduites, le Réseau Bio Climat a proposé aux producteurs et aux collectivités un accompagnement par des experts, à tous les stades de leur projet. La première étape a consisté à coconstruire un cahier des charges, définissant les contours des actions à mener et le rôle de chaque acteur. Dans le cas où les porteurs de projets avaient besoin d'acquérir de nouvelles compétences pour leurs expérimentations, ils ont pu suivre des formations à la carte. Un état des lieux précis a ensuite été réalisé pour chaque projet avec, selon les cas, des analyses de sols, un bilan carbone et/ou un diagnostic territorial (émissions de gaz à effet de serre, potentiel nourricier, etc.). "Les propositions d'actions ont été élaborées conjointement par les agriculteurs, les collectivités et les experts, lors de rencontres de terrain – même si les visites ont été ralenties par la crise sanitaire, souligne Didier Jammes. L'un des atouts de notre réseau, c'est l'interdisciplinarité. Les exploitants bénéficient des conseils de personnes ressources spécialistes de sujets variés, et le suivi de projet s'inscrit dans le temps long." Le partage d'informations, au fil des mois, a également joué un rôle essentiel pour essaimer les pratiques donnant les meilleurs résultats.

Pour plus d'infos...

<https://territoiresbio.fr>



3 PRÉCONISATIONS

- Accompagner la mise en place de pratiques agricoles favorisant un meilleur stockage du carbone, l'amélioration de la fertilité des sols et la production de biomasse (couverts végétaux hivernaux, apports organiques de fumier, restitution des résidus de cultures, etc.).
- Éviter autant que possible les pratiques qui entraînent un déstockage du carbone, par exemple en réduisant le travail des sols (non-labour).
- Miser sur les cultures intermédiaires diversifiées, peu coûteuses, en association avec la plantation d'arbres dans et en dehors des parcelles (agroforesterie intra et extra-parcellaire).

LA RESSOURCE

"Ce qui est intéressant ce n'est pas le résultat, mais le chemin parcouru." Ce dicton figure en quatrième de couverture du livret de synthèse des actions menées pendant quatre ans par le Réseau Bio Climat. Exemples et chiffres à l'appui, la publication d'une quinzaine de pages revient notamment sur les expérimentations conduites avec des agriculteurs volontaires dans le Gers, dans la Meuse ou en Mayenne. Elle présente un ensemble de solutions à essaimer pour à la fois atténuer le changement climatique et s'y adapter : pratiques vertueuses, formations, outils...



© Civam Bio 59

Soutien FEADER : 225 968 €

TERREAU

Transfert d'expériences réussies en rural : essaimage, agricultures, usages

Porté par l'association Terre de Liens et 5 partenaires (RENETA, RELIER, CIVAM, FADEAR et CREFAD), le projet MCDR Terreau a contribué au développement et à la vitalité du monde rural en favorisant les installations paysannes.

"Le bilan de l'expérimentation est très positif. La possibilité de travailler sur le temps long nous a permis de générer une forte mobilisation régionale et de mettre en place un réseau dynamique encourageant la communication entre les territoires ruraux de toute la France" explique Vincent Jannot, directeur des partenariats de l'association Terre de Liens. Le projet MCDR Terreau a encouragé les installations agricoles et le renouvellement des générations. Un enjeu crucial à l'heure où "plus de 5 millions d'hectares pourraient changer de main dans les années à venir, soit près de 20% de la surface agricole utile et où, dans le même temps, un quart des exploitations sont vouées à disparaître".

Mettre en lumière tous les facettes du monde agricole

Outre un important travail de recherche sur le foncier avec notamment l'édition d'un guide sur la propriété foncière agricole responsable et un centre de ressources dédié à la question, "Terreau a entrepris un important travail sur les notions d'hospitalité et d'accueil rural en s'intéressant aux espaces-test agricoles, aux lieux d'accueil à vocation sociale et thérapeutique ou encore aux tiers-lieux" ajoute le directeur de Terre de Liens.

En effet, l'un des axes majeurs de l'action de Terreau aura concerné le développement rural. "Il nous semblait primordial de mettre en lumière d'autres domaines du monde agricole. Les tiers-lieux et lieux d'accueil, les artisans et acteurs ruraux ou les nouveaux arrivants participent tous au développement des territoires. En restaurant les liens entre agriculteurs et consommateurs, ils favorisent le développement d'une politique alimentaire de proximité et renforcent, de façon plus générale, le lien entre les citoyens et leur alimentation. »

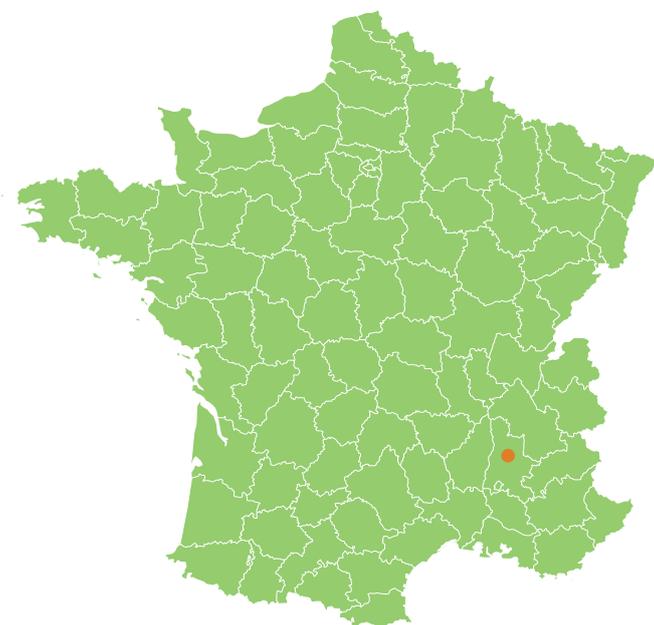
Concernant la thématique de la transition alimentaire et l'usage des terres agricoles, Terreau a également participé à la conception du convertisseur alimentaire Parcel, en collaboration avec la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) et le Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif (BASIC). Cet outil didactique et gratuit permet d'estimer la production alimentaire d'un territoire en la relocalisant sur une surface donnée, de calculer le potentiel nourricier local et d'évaluer les effets des choix de production agricole en termes d'emplois et d'impacts écologiques.

Favoriser l'installation des femmes paysannes

"Autre réflexion mûrie en cours d'expérimentation, celle de la place des femmes et de la question genrée" poursuit le directeur de Terre de Liens. En effet, si seulement 29,5% des exploitations comptaient au moins une femme à leur tête en 2019, ces dernières représentent un tiers des nouvelles installations et les professions agricoles, peu à peu, se féminisent. Pourtant, être une femme se révèle être encore trop souvent un frein comme le rappelaient la trentaine de paysannes ou animatrices d'associations (CIVAM, FADEAR, Confédération paysanne, Atelier paysan, Terre de liens, MRJC, FNAB, Agrobio, GAB, Accueil paysan, AMAP...) présentes à la journée inter-associative sur l'installation des femmes en agriculture paysanne, organisée dans le cadre de Terreau le 8 juin 2021. Articulée autour de cinq grands thèmes de réflexion, cette journée-événement aura permis d'aborder les questions de la formation des femmes paysannes, de leur accès au financement, de l'accueil de leur projet et de leur intégration dans le milieu agricole.

Encourager une culture de coopération

Terreau est également à l'initiative d'un colloque inter-MCDR qui s'est tenu les 15 et 16 décembre 2021 à Lyon. Intitulé "Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs", cet événement a été coorganisé par 8 MCDR dont Jara, Tressons, Usager-e-s ou encore Happyterr. Au programme : retours d'expériences, remontées de



5

axes de travail pour aborder la question de l'installation agricole : foncier, espaces-test, questions de genre, accès à la terre, tiers-lieux et passerelles.

8

MCDR réunis en 2021 lors du colloque "Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs".



En septembre 2021, les partenaires de TERREAU organisaient au CESE une journée de réflexion dédiée à la transmission en agriculture. Objectif : faire connaître études et bonnes pratiques pour impulser de nouvelles actions pertinentes dans un contexte de transition générationnelle, écologique et économique.

“

Les tiers-lieux, les artisans ou les nouveaux arrivants participent aussi au développement des territoires.

terrain et ateliers sur les thématiques d'installation paysanne, de coopération rurale ou de politiques publiques... "Ce colloque n'était pas prévu initialement mais il s'inscrivait parfaitement dans cette culture de coopération que nous souhaitons mettre en place au cours de l'expérimentation : une dynamique collective présente aux différents échelons régionaux et qui permet de créer des espaces de confiance et de partage" souligne Vincent Jannot.

Pour plus d'infos...

<https://terredeliens.org>



3 PRÉCONISATIONS

- Lier développement rural et développement agricole.
- Démultiplier les aides aux nouvelles installations agricoles qui favorisent la transition agroécologique.
- Soutenir les associations paysannes dans leur travail de terrain.

LA RESSOURCE

Partenaire de Terreau, le réseau d'expérimentation et de liaisons des initiatives en espace rural Relier a réalisé un [webdocumentaire immersif](#) sur plusieurs lieux d'accueil à visée sociale, économique



ou thérapeutique. Combinant images, textes et extraits sonores, cette enquête interactive s'est rendue au lieu de vie et d'accueil (LVA) Le Roucou, implanté sur le territoire du Vial-du-Tarn (12) où l'on réinvente les liens entre encadrants et public grâce notamment à des activités artistiques. À la Ferme Claris (30), c'est un lieu pluriel, à la fois hébergement d'urgence et de stabilisation, espace d'échanges et atelier, qui a vu le jour. Dans le Tarn, le collectif Woakass défend l'accès aux droits de jeunes migrants et leur propose des activités paysannes, culturelles ou artisanales afin de les conduire vers l'autonomie. Basé dans une ferme réhabilitée de Saint-Izaire (12), le projet Canacs solidarité intergénérationnelle accueille des familles précaires, des personnes âgées ou dépendantes pour les encourager sur le chemin du retour à l'emploi, le tout dans une logique d'entraide et de soutien à l'échelle du hameau

Soutien FEADER : 883 293 €

Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale

Comment développer des systèmes de production respectueux des écosystèmes, préserver les ressources naturelles dans une optique de développement durable, équilibrer la répartition de la valeur dans les filières agricoles... À ces questionnements des territoires ruraux, la transition agroécologique offre des réponses dont l'efficacité est à la mesure de l'engagement collectif qui la porte. Fort de cette conviction, le projet ECLAT s'est employé, quatre ans durant, à resserrer les liens entre monde agricole, pouvoirs publics, entreprises et associations.

Piloté par la FNCUMA en partenariat avec TRAME, le Réseau CIVAM, la FRCIVAM Pays de la Loire, la FADEAR et l'Union nationale des CPIE, le projet ECLAT s'était fixé pour objectif de faire émerger de nouveaux modèles agricoles en améliorant la mise en œuvre collective de la transition agroécologique. "L'idée des porteurs du projet, explique Agnès Le Foulgoc, chargée de mission à la FNCUMA, était de définir les modalités d'un travail commun des agriculteurs avec d'autres acteurs locaux, sur des problématiques liées, par exemple, à la préservation de la biodiversité ou à une gestion concertée autour de l'eau." Concrètement, cela revient à assurer l'articulation d'impératifs à la fois environnementaux et socio-économiques afin d'améliorer les pratiques agricoles présentes et à venir. "Pour l'autorité de gestion, nos travaux devaient constituer une boîte-à-piocher élaborée sur le terrain et susceptible d'alimenter la conception des futures politiques publiques." L'ambition est à la hauteur de l'enjeu. Pour l'atteindre, ECLAT s'est inscrit dans la continuité du projet COLLAGRO issu de la précédente vague de projets MCDR (2015-2018).

Expérimenter et analyser

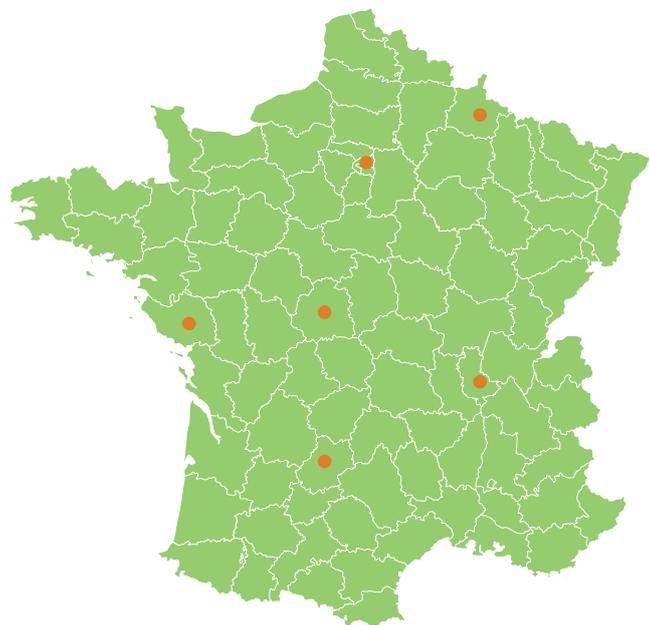
"COLLAGRO postulait que la réussite de la transition agroécologique nécessite un travail non plus individuel mais en collectifs d'agriculteurs de type CUMA, CIVAM, GDA ou ADEAR." ECLAT creusera le sillon en intégrant, dans un maillage territorial élargi, des collectivités, des environnementalistes, des entreprises, des associations, voire de simples citoyens, et, pour ouvrir davantage le champ de la réflexion comme celui de l'action, organisera son déploiement selon deux axes : l'expérimentation et l'analyse.

"ECLAT est d'abord un programme de recherche-action. Nous avons accompagné cinq sites pilotes qui ont expérimenté plusieurs projets agroécologiques en multi-acteurs. La première étape consiste à comprendre ce qui se passe sur le territoire, identifier les acteurs concernés et renforcer le collectif d'agriculteurs engagé. Vient ensuite une phase de dialogue entre les différentes parties prenantes. Enfin, en fonction de la vivacité du territoire, une mise à l'agenda politique peut être envisagée." Quant au deuxième axe, il s'appuie sur "une analyse de ce qui s'est joué sur ces territoires pour en tirer des enseignements, voire préconiser des pistes de travail."

Une démarche multi-acteurs

Que ce soit sur des actions concrètes (mise en place de paiements pour services environnementaux (PSE) en Vendée, d'une gestion concertée du bocage entre agriculteurs et agents communaux dans l'Indre, d'une filière céréalière impliquant des paysans-boulangers dans la Loire) ou des réflexions d'ordre organisationnel (prise en compte des préoccupations économiques dans le Lot ou création d'une dynamique collective dans les Ardennes), chaque site pilote s'est engagé dans ECLAT en fonction de ses spécificités structurelles, de ses besoins et, bien sûr, de son histoire propre. "Il y a beaucoup de paramètres à aligner pour que ce type de projet émerge. Les organisations professionnelles agricoles partenaires du projet ECLAT sont habituées à soutenir les collectifs d'agriculteurs mais pas nécessairement à intégrer la démarche en multi-acteurs. Et puis se pose aussi la question des moyens de l'accompagnement pour atteindre l'ambition d'un tel programme en si peu de temps."

Cet accompagnement est également passé par des voyages d'étude au Pays Basque ou en Suisse. "Aller voir ce qui se fait ailleurs, y compris au-delà des frontières, a été une source d'inspiration importante. Même s'il n'y a pas d'équivalent à notre agriculture de groupe dans les autres pays européens, nous avons identifié des initiatives en Espagne, en Italie ou en Angleterre."



40

contributeurs associés au projet.

90

participants au webinaire de restitution.



Fin 2021, les partenaires d'ECLAT organisaient un voyage d'étude dans le Canton du Valais afin notamment de découvrir le système suisse de paiements directs, dont une importante partie est dédiée à la qualité environnementale des pratiques agricoles.

“

Le projet ECLAT est d'abord un programme de recherche-action.

Un sujet ultra émergent

"Du fait de la disparité des expérimentations et de leur délai de construction, peu de site pilote ont pu vraiment concrétiser leur action par une contractualisation directe avec les autorités, d'autant que toutes les collectivités territoriales ne s'engagent pas de manière égale. La partie observation, capitalisation et diffusion des enseignements est forcément plus difficile à assurer quand les expériences sont encore en cours", constate Agnès Le Foulgoc. Pour autant, les porteurs du projet ont pu communiquer sur leurs avancées, lors de séminaires ou encore par le biais de journaux d'information semestriels qui permettaient à chacun de suivre l'évolution des différentes actions engagées.

"Nous étions sur un sujet ultra émergent qui va se poursuivre dans les années à venir. L'ANCT est certainement l'instance qui représente concrètement cette dynamique-là, avec de multiples dispositifs de financement et un accompagnement des collectivités ad hoc. ECLAT a été un tremplin pour faire émerger un processus qui va continuer à mûrir dans nos réseaux respectifs et au-delà."

Pour plus d'infos...

www.cuma.fr



3 PRÉCONISATIONS

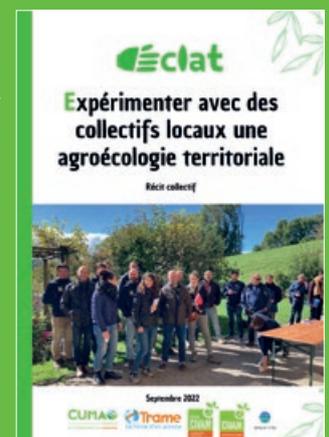
- Organiser les actions à l'échelle de bassins de vie infra-départementaux.
- Renforcer les moyens d'animation des écosystèmes multi-acteurs.
- Assurer une gouvernance collective des projets basée sur un fonctionnement collégial.

LA RESSOURCE

Conçu dans la même logique d'ouverture qu'ECLAT, Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale, Récit collectif est présenté comme le document le plus abouti développé par le consortium de partenaires.

"Nous avons tenu à ce qu'il porte la parole des agriculteurs puisque dans le projet ECLAT, ce sont eux qui se sont impliqués aussi bien dans l'émergence et la co-construction d'un projet agroécologique que dans la concrétisation des plans d'action."

Si l'ouvrage a vocation à accompagner les agriculteurs dans leurs démarches, il s'adresse tout autant aux élus locaux qui souhaitent s'emparer du sujet. Au sommaire, les étapes d'un projet agroécologique racontées par cinq collectifs d'agriculteurs, une quinzaine d'initiatives inspirantes recueillies en France et en Europe, des informations sur les financements accessibles au niveau des territoires et même une bande dessinée au titre éloquent : *Scenarii 2050 : en route vers la catastrophe ou l'idéal.*



Soutien FEADER : 556 481 €

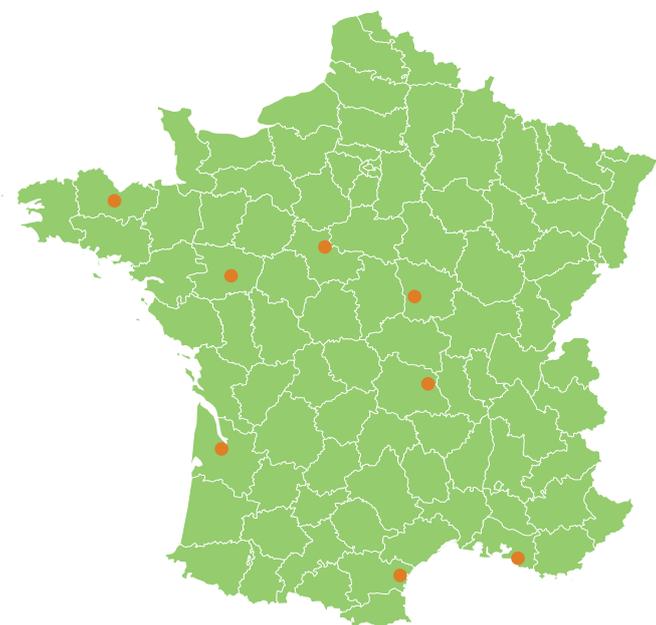
ACCESS'R

Accessibilité des services à la population en milieu rural

Pendant trois ans, ACCESS'R a contribué à mettre en valeur des initiatives des territoires ruraux dont l'objectif était de favoriser l'accessibilité, le maintien et la revitalisation des services à la population en milieu rural. Tiers-lieux, épiceries associatives, habitats coopératifs, garages solidaires... 300 projets ont été recensés et analysés par 16 acteurs français et européens du développement rural impliqués dans ce projet porté par l'association Leader France.

Un Bricobus qui intervient gratuitement pour des travaux d'amélioration de l'habitat chez des personnes aux revenus modestes en Ile-et-Vilaine ; un magasin de fruits et légumes en libre-service en Estonie ; une ancienne mairie transformée en Bistrot de pays dans l'Aude ; une librairie itinérante en Gironde ; un bureau itinérant pour rencontrer et conseiller les porteurs de projet et les entrepreneurs isolés à La Réunion... Voilà quelques-unes des centaines d'initiatives détaillées dans la base de données d'ACCESS'R. Leur point commun ? Elles visent toutes à maintenir, améliorer ou créer des services à la population en milieu rural.

"ACCESS'R est un projet dont l'objectif était de contribuer au développement des services à la population dans les zones rurales, explique Alexis Lebrat. En ce sens, notre MCDR était au cœur des problématiques du développement rural et s'est inscrit dans le cadre de la déclaration de Cork 2.0, "Pour une vie meilleure en milieu rural". Celle-ci insiste en effet sur la nécessité d'investir dans les compétences, les services publics, les infrastructures et la création de capacités propres à générer un tissu rural dynamique. Ainsi, améliorer la qualité et l'accessibilité des services à la population fait partie des axes que l'action publique se doit de développer" rappelle le secrétaire général de Leader France.



Un foisonnement d'initiatives

Les travaux d'ACCESS'R ont principalement consisté à mettre en valeur les actions innovantes qui ont revitalisé l'offre de services en milieu rural. Ce travail s'est d'abord traduit par la publication en 2020 d'un recueil d'expériences, un document de 35 pages qui répertorie une trentaine de projets. Enrichi de ressources et de fiches d'analyse, il présente des solutions concrètes de maintien ou de développement de services en milieu rural autour de trois grands enjeux : prévenir la désertification des zones rurales, conforter l'attractivité des territoires et accompagner et accueillir les populations. "Ce recueil est le symbole de la réussite de notre projet, estime Alexis Lebrat. Nous avons reçu tellement d'exemples pertinents que sa construction a été plus longue que prévu. Autre preuve de son succès : nous avons dû le rééditer en français et en anglais."

La valorisation des initiatives est également passée par la création d'une base de données mise à jour tout au long du projet. Celle-ci répertorie aujourd'hui plus de 300 expérimentations qui visent à prévenir la désertification des zones rurales, à conforter l'attractivité des territoires ou à accompagner et accueillir les populations. Un travail réalisé grâce aux visites de terrain - comme celle organisée à Mayotte au mois de mars 2019, et aux contributions des 16 partenaires français et européens - associations, GAL, PETR, collectivités territoriales, Réseaux ruraux nationaux et régionaux - du projet. ACCESS'R s'est en effet étendu de l'Estonie à Mayotte et de la Bretagne à la Roumanie en passant par la Belgique, le Luxembourg, l'Espagne, la Bulgarie et la Hongrie.

Des partenaires européens ancrés dans les territoires

"La réussite du projet est en grande partie due à l'implication des partenaires, juge Alexis Lebrat. Ce projet a été innovant car il avait cette dimension européenne qui nous a donné de la hauteur et apporté des questionnements différents." Autre force du projet : l'implication de 339 territoires LEADER. Cet engagement a permis aux différents acteurs de s'interroger sur leurs propres projets et leurs visions des services aux publics. "Un apport non négligeable d'ACCESS'R a été de souligner le rôle important des Groupes d'Action Locale et la démarche territoriale du FEADER qu'est LEADER."

300

participant-e-s
aux ateliers pédagogiques.

3 500

recueils d'expériences imprimés.



© Eric Houdbine

Visite d'une librairie indépendante à Marennes (Charente-Maritime), commune de 6 000 habitants bénéficiant d'un projet de revitalisation co-financé par le programme LEADER.

“

Nous étions au cœur des problématiques du développement rural et des territoires ruraux.

Les territoires ruraux mis à l'honneur

"Après trois années d'échanges, de recherches et de mise en réseau des acteurs, nous sommes fiers du bilan du projet, assure Alexis Lebrat. Ce projet a développé nos compétences sur la thématique des services et nos connaissances en montage de projets." ACCESS'R a également mis en lumière la richesse des projets développés sur les territoires ruraux ainsi que la capacité d'innovation de ces derniers. "Aujourd'hui encore nous sommes surpris de voir des porteurs de projets nous contacter parce qu'ils ont eu connaissance de notre projet et souhaitent être conseillé."

Pour plus d'infos...

<https://accessr.eu>



3 PRÉCONISATIONS

- Accompagner financièrement et techniquement les dynamiques territoriales sur l'accessibilité des services.
- Encourager une vision territoriale intégrée de la thématique des services aux publics.
- Garantir la possibilité de financer ces projets via les fonds européens.

LA RESSOURCE

Second livrable majeur d'ACCESS'R, le *Guide pratique pour passer à l'action* a pour objectif d'accompagner les porteurs de projet qui "souhaitent structurer ou renforcer la présence des services sur leur territoire". Conçu comme un livre de recettes, le document de 49 pages fournit des conseils et solutions pour prendre les meilleures décisions, rechercher les financements utiles ou encore mettre en œuvre les démarches adaptées. Articulé en deux parties, le guide propose d'abord un focus sur quatre leviers d'actions : "la coopération et la mutualisation", "l'itinérance et les mobilités", "l'approche smart et numérique" et "les financements". Il comprend ensuite 19 fiches outils destinés à "répondre de façon opérationnelle aux nombreuses questions et problématiques" auxquelles sont confrontés les porteurs de projet dans différents domaines : accès aux services publics et à la culture, présence médicale, commerces de proximité, revitalisation du territoire... Ces fiches détaillent par exemple comment réaliser un schéma local d'accès aux services, promouvoir la lecture publique, créer un pôle de santé, ouvrir une épicerie associative ou renforcer les services ruraux en centre-bourg avec le programme Petites villes de demain.



Soutien FEADER : 244 130 €

LE DÉVELOPPEMENT RURAL PAR LA COOPÉRATION

Produire, expérimenter et diffuser une connaissance nouvelle sur la coopération

Porté par l'Institut des Territoires coopératifs (InsTerCoop), le projet "Le développement rural par la coopération" s'est attaché à mettre au jour les ressorts profonds de la coopération, dans les actions collectives menées sur les territoires ruraux. Échanges horizontaux, relation à l'autre et à soi-même sont au cœur du concept de maturité coopérative, expérimenté et consolidé dans ce cadre à travers plusieurs régions françaises. Les apports du projet ont pu être largement diffusés et débattus à l'échelle nationale, notamment autour du film documentaire *Entre les plis*, tourné à cette occasion.

Quatre années d'itinérances, de rencontres et de travaux, de partages... Entre 2018 et 2022, le projet d'action-recherche "Le développement rural par la coopération" a permis de produire, mettre en œuvre et diffuser de nouvelles connaissances sur la coopération, afin d'en faire une source de développement pour les territoires ruraux. Initié par l'InsTerCoop, ce projet a été piloté et animé par une gouvernance coopérative réunissant des représentants des partenaires associés à la démarche : la CGSCOP¹, Coopérer pour Entreprendre, la FNCUMA, le RTES, le RNMA ainsi que cinq Réseaux ruraux régionaux².

Approfondir les connaissances sur la coopération

Pour dépasser la compétitivité et la concurrence entre acteurs d'un même territoire, la coopération s'avère être un puissant levier de développement qui pourrait être davantage mobilisé. Entre 2015 et 2017, l'InsTerCoop avait déjà consacré une première séquence de recherche à ce sujet, débouchant sur le concept de maturité coopérative. "Il s'agit de la capacité individuelle, collective et territoriale à développer des aptitudes coopératives durables et inconditionnelles, qui ne dépendent ni du contexte, ni de la

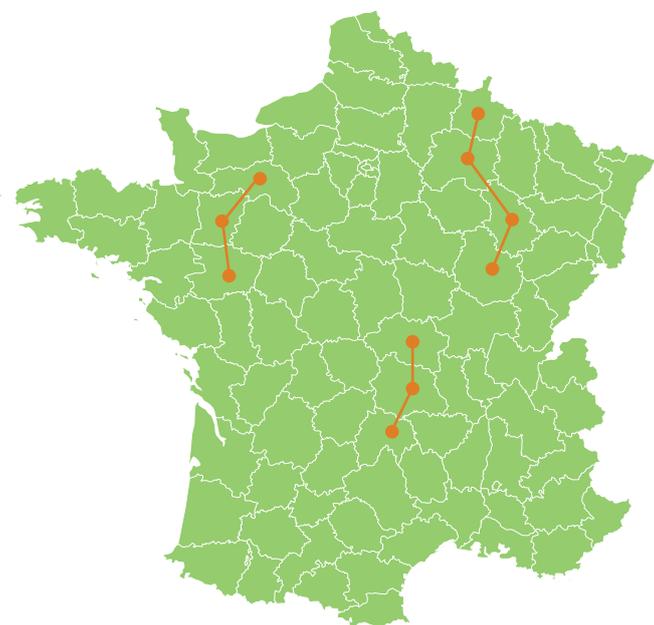
situation, ni des personnes, précise Patrick Beauvillard, co-fondateur de l'InsTerCoop. Aux débuts du projet, nous faisons le pari que la coopération est un peu comme la course à pied : une pratique innée qui s'améliore avec de l'entraînement !" Le projet "Le développement rural par la coopération" a permis d'approfondir les connaissances sur ce processus. Il a contribué à mettre en lumière les ressorts profonds et implicites qui entrent en jeu dans l'émergence de la coopération, à l'échelle personnelle et collective : relation renouvelée à soi-même et à l'autre, échanges d'égal à égal, mise en avant de l'intérêt général qui caractérise les projets coopératifs, etc.

4 itinérances, 43 collectifs, 40 lieux d'expérimentation

Pour expérimenter la coopération sur les territoires, l'équipe d'action-recherche d'InsTerCoop a parcouru cinq régions au cours de quatre itinérances de quatre à six semaines : Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté. Au programme, des rencontres avec une quarantaine de groupes et collectifs porteurs de projets de coopération. Ces échanges ont permis de mettre à l'épreuve du réel le concept de maturité coopérative et d'évaluer celle des acteurs croisés en chemin. Après six mois à dix-huit mois, les praticiens-chercheurs sont revenus rencontrer ces acteurs avec lesquels ils avaient déjà dialogué, afin de jauger et de renforcer leurs apprentissages coopératifs. "Les retours ont été très positifs, les personnes ont souligné en particulier leur conscientisation des apports de la coopération. Elles ont aussi constaté qu'un territoire se définit moins par ses limites géographiques que par les projets développés par ses habitants, en fonction des liens tissés entre eux." Petit bémol toutefois, la période marquée par l'épidémie de Covid-19 a modifié la nature des échanges engagés : "Cette expérience nous a permis de toucher les limites du tout-technologique ; la coopération virtuelle donne des résultats moins probants que les temps coopératifs en présentiel" explique Patrick Beauvillard.

Une diffusion à l'échelle nationale

Les connaissances et apports issus du projet ont été diffusés partout en France métropolitaine. Pensée en amont du projet,



500

personnes rencontrées
qui ont travaillé leur maturité coopérative.

36

événements nationaux
pour diffuser les travaux liés au projet.



Les membres de la "gouvernance coopérative" initiée par l'InsTerCoop ont piloté et animé le projet d'action-recherche pendant quatre ans.

“

La coopération est une pratique innée que l'on peut améliorer avec de l'entraînement.

cette diffusion a utilisé une palette de supports et moyens variés, afin de toucher différents publics. Un livret intitulé *Faire de la coopération une source de développement* a ainsi été distribué à 6 000 exemplaires, et 21 conférences ont été organisées sur le même thème. Un film documentaire, *Entre les plis* (lire encadré), a par ailleurs fait l'objet de 25 projections publiques suivies de débats. Le projet a également donné lieu à la conception de quatre webinaires suivis par 250 internautes ; d'un jeu ("Coopérer !") qui a intéressé une centaine de joueurs, et d'un kit de présentation de la maturité coopérative à partir de dessins symboliques. "Enfin, nous avons publié des articles et des journaux d'itinérance retraçant notre parcours et nos rencontres, et présentant la chronique quotidienne de nos découvertes dans ce qui fut un grand moment de partage humain" conclut Patrick Beauvillard. Récurrente à travers l'ensemble de ces supports et médias, la notion de maturité coopérative gagnerait, selon les porteurs du projet, à être incluse dans la conception des futures politiques publiques, tant au niveau théorique que pratique.

¹ Confédération générale des SCOP

² Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté

Pour plus d'infos...

<https://instercoop.fr>

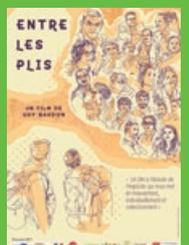


3 PRÉCONISATIONS

- Faire évoluer les structures d'accompagnement de projets (incubateurs, fabriques à initiatives, fabriques territoriales, etc.) et les pratiques de leurs animateurs. Il s'agit d'apprendre à manager dans et avec la complexité, en dépassant les schémas de management de projet réducteurs, et en redonnant la priorité à la qualité des relations humaines.
- Résister à la demande permanente de ce que l'on nomme "outils", "recettes" et "bonnes pratiques", qui impliquent simplifications et cloisonnements. Inversement, souligner l'intérêt du chemin, du processus, la nécessité de prendre en compte la complexité sans vouloir la réduire ou la maîtriser. Cette approche est plébiscitée par les acteurs de terrain.
- Être en coopération pour transmettre la coopération. Coopérer de façon authentique peut en effet permettre de coopérer avec des non-coopérants.

LA RESSOURCE

Réalisé par Guy Baudon, le film documentaire *Entre les plis* retrace les itinérances d'Anne et Patrick Beauvillard, initiateurs d'InsTerCoop. Lors de randonnées pédestres durant de quatre à six semaines, ils ont arpenté de nombreux territoires ruraux de France métropolitaine, visitant chaque fois dix à douze lieux, à la rencontre d'acteurs engagés dans des projets collectifs (maires, élus locaux, paysans, salariés, bénévoles, militants du développement local, habitants, etc.). À partir de leurs expériences de terrain, ce film de 90 minutes met en lumière la façon dont la coopération devient un levier du développement rural.



Soutien FEADER : 182 233 €

PRÉSERVATION DE L'ÉLEVAGE EXTENSIF, GESTIONNAIRE DES MILIEUX HUMIDES

Piloté par le Forum des Marais Atlantiques (FMA), ce projet MCDR a contribué à valoriser des pratiques extensives d'élevage en milieux humides et à la préservation de ces territoires aux écosystèmes riches mais sensibles.

"Notre rôle était d'assurer la coordination et l'animation d'un réseau d'acteurs à l'échelle de trois sites pilotes : les Marais du Cotentin et du Bessin, le Marais de Brouage et celui de la baie de Somme-plaine maritime picarde, rappelle Mélanie Bordier, responsable des projets agroécologiques au FMA. Malgré la crise sanitaire et les disparités entre ces territoires, la dynamique de travail collectif a été maintenue. Chaque site pilote a accueilli la rencontre annuelle des partenaires pour échanger autour des problématiques locales. Les trois projets de territoires se poursuivront au-delà de l'expérimentation et le FMA continuera de les suivre dans le cadre de la création d'un réseau national pour le maintien de l'élevage extensif en milieux humides."

Fédérer les acteurs des territoires

Le travail en binôme entre les collectivités et les Chambres d'agriculture a permis d'initier et de renforcer des dynamiques collectives et de mettre en œuvre le projet Elevage et Marais à l'échelle du territoire. En baie de Somme, le travail conjugué entre les éleveurs et la chambre d'agriculture a ainsi conduit à la création d'une filière viande bovine sous la marque "Baie de Somme Saveurs" qui assure aux consommateurs une origine contrôlée et contribue à promouvoir l'élevage extensif.

Des zones humides aux nombreuses fonctionnalités

"La préservation des milieux humides est aussi bénéfique au développement rural, poursuit la responsable de projet au FMA. Par ailleurs, le maintien du patrimoine paysager favorise l'attractivité du

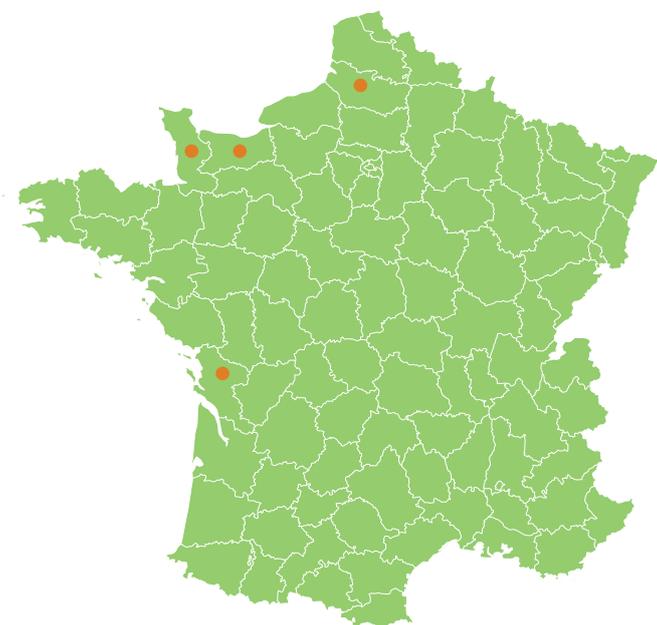
territoire, et donc des acteurs économiques". Outre ces "services culturels", les prairies humides offrent de nombreux autres bénéfices, à commencer par celui dit de "fourniture" grâce à une abondante production fourragère de qualité comme en attestent les suivis floristiques réalisés par Éric Kernéis, écologue à l'INRAE et partenaire du FMA. En effet, les prairies humides, constituées d'une mosaïque végétale variée, connaissent d'importantes variations saisonnières qui offrent une ressource fourragère riche et diverse dans l'espace et le temps. Elles sont également garantes de la biodiversité et permettent une meilleure épuration de l'eau et stockent d'importantes quantités de carbone.

Dans la continuité du projet AgriZH mené avec l'Université de Caen, un travail a été réalisé dans les Marais du Cotentin et du Bessin, mobilisant vingt éleveurs pour réaliser un diagnostic de près des 160 parcelles dont ils assurent la gestion. La connaissance et la mise en lumière des relations entre les différents services rendus par les prairies a débouché sur la création d'un livret d'évaluation des services écosystémiques rendus par les prairies de marais. "Cet ouvrage réalisé dans une logique de co-construction entre éleveurs, scientifiques et techniciens met en évidence l'interdépendance de ces territoires et de ces acteurs pour mieux appréhender et valoriser les prairies", souligne Mélanie Bordier.

Afin de mieux évaluer la valeur économique de l'élevage en milieu humide, souvent difficile à quantifier, le réseau Pâture'Ajuste porté par Scopela, partenaire des sites pilotes de cette expérimentation, a édité un guide technique intitulé Donner de la valeur par l'usage à chacune de ses parcelles. Cet ouvrage entend orienter les choix et les réflexions des éleveurs en matière de pratiques parcellaires, d'objectifs et d'évaluation des résultats. Un outil nécessaire comme l'expliquait Alexandre Loye, éleveur de vaches à Quend (80), lors du séminaire de restitution du projet MCDR le 15 mars 2022 : "Avec les outils traditionnels, la valeur économique d'une zone humide est toujours moindre que celle d'une prairie mais ce guide montre qu'il y a une adéquation possible entre la préservation de la biodiversité et la viabilité économique."

Encourager les installations agricoles

Préserver l'élevage extensif et la grande diversité écosystémique des zones humides ne pourra se faire sans le renouvellement des générations. Pour pallier la crise des vocations que traverse le



4

rencontres annuelles organisées à Rochefort, en baie de Somme, à Brouage et dans le Cotentin.

3

sites pilotes dans 3 régions : Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France.



© Matthieu Franquin

En baie de Somme, la création d'une filière viande bovine sous la marque "Baiede Somme Saveurs" assure aux consommateurs une origine contrôlée et contribue à promouvoir l'élevage extensif.

“

Une adéquation est possible entre la préservation de la biodiversité et la viabilité économique des systèmes herbagers extensifs.

monde agricole, il est primordial de repenser la gestion foncière afin d'encourager les installations d'éleveurs. Dans le cadre du projet MCDR, l'Association foncière pastorale (AFP) du marais de Brouage a ainsi été créée en 2019. Elle encourage une logique de mutualisation entre éleveurs et propriétaires afin de faciliter l'accès au foncier et de mener des travaux d'intérêt collectifs (entretien du réseau hydraulique, réfection des barrières).

Autre volet essentiel de l'expérimentation : les différents outils d'aides publiques agroenvironnementales (PSE, MAEC). Formé fin 2018, un groupe de travail commun aux trois sites pilotes a ainsi travaillé à l'élaboration d'une note de préconisations transmise depuis au ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. *"Nous plaçons pour le développement d'outils financiers favorisant la rémunération des pratiques agroécologiques de collectifs d'agriculteurs. Nous souhaitons encourager les éleveurs à s'engager dans des démarches collectives, notamment en ce qui concerne les pratiques de fauche, de gestion des niveaux d'eau ou de gestion raisonnée du parasitisme."*

Pour plus d'infos...

<https://elevage.forum-zones-humides.org>



3 PRÉCONISATIONS

- Favoriser et pérenniser les initiatives et les dynamiques collectives territoriales afin de préserver la pratique de l'élevage extensif et du pâturage.
- Maintenir et reconquérir la biodiversité des zones humides.
- Valoriser à pleine mesure des services écosystémiques rendus par ces milieux : production d'herbe, richesse floristique et faunistique, régulation de la qualité et quantité de l'eau, stockage de carbone, patrimoine paysager, tourisme...

LA RESSOURCE

Fruit de la dynamique collective du projet, un livret de résumés revient sur les enseignements et les retours d'expériences du séminaire de clôture qui s'est tenu en mars 2022. À travers plusieurs thématiques, cet ouvrage illustre les actions entreprises en matière d'aides publiques, de gestion sanitaire et foncière ou de valorisation des milieux humides. Donnant la parole à des experts et acteurs des territoires, le livret revient entre autres sur les Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) et les propositions faites dans le cadre de la PAC 2023-2027. Il détaille également la gestion raisonnée du parasitisme, très fréquent en zone humide, et met en lumière la richesse et la diversité végétale de ces milieux en étudiant leur valeur fourragère en fonction de la dynamique saisonnière de la flore.



Soutien FEADER : 481 662 €

TRANSAGRIDOM

Accentuer la synergie entre territoires et acteurs des réseaux d'innovation et de transfert agricole pour assurer la transition agroécologique dans l'Outre-mer

Il a contribué à abolir les distances pour mieux partager conseils, outils et bonnes pratiques en faveur de la transition agro-écologique. Le projet TransAgriDom a mobilisé dix-huit acteurs des RITA, les réseaux d'innovation et de transfert agricole, afin d'apporter des réponses concrètes aux nombreux défis rencontrés par les agriculteurs ultramarins. Webinaires, comités de suivi, ateliers et visites de terrain ont rythmé la vie de ce projet de coopération inter-DOM.

Ils ont beau vivre à des dizaines de milliers de kilomètres, ils partagent les mêmes objectifs d'autonomie et de développement durable. Qu'ils soient à La Réunion, à Wallis-et-Futuna, à Mayotte ou en Guyane, les agriculteurs et éleveurs ultramarins font en effet face à des contraintes et des défis agronomiques communs : autonomie alimentaire des élevages de ruminants, fertilité des sols, diversification des productions, protection des cultures... Afin de favoriser le transfert de connaissances et de faire évoluer leurs pratiques, TransAgriDom a réuni pendant trois ans une diversité d'acteurs de la recherche, de l'enseignement, de la formation et du développement agricole spécialistes des Outre-mer. Ambition commune affichée : promouvoir des modes de production plus respectueux des hommes et de leur environnement.

"La transition agroécologique est plurifactorielle, elle nécessite une approche globale, intégrative et systémique" insiste Frank Enjalric, chercheur au Cirad, co-animateur national des RITA et chef du projet MCDR. Les chercheurs, ingénieurs, techniciens, enseignants, conseillers ou membres de coopératives agricoles impliqués dans le projet avaient tous pour mission d'accélérer les innovations et leur appropriation par les agriculteurs. Leurs travaux ont porté sur des thématiques d'intérêt partagé telles que la gestion des prairies, la santé des cheptels, les systèmes agroforestiers, la caractérisation et la qualité des miels ou l'agritourisme.

Au contact du terrain

Des rencontres avec des producteurs de canne à sucre, de café ou de bananes certifiées AB, une visite de l'ASSOFWI, association de producteurs de fruits qui expérimente des pratiques alternatives en agriculture biologique (purins, lombricompost, associations de

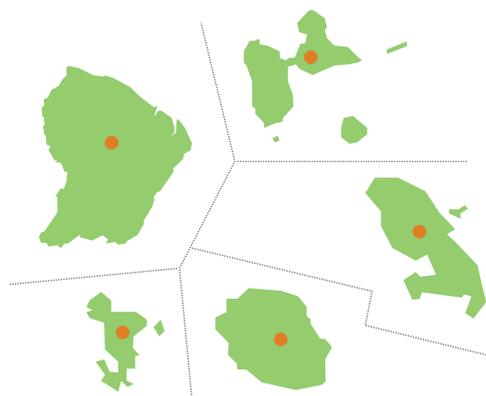
cultures...), des ateliers sur les fourrages ou sur la transformation à la ferme, des démonstrations de l'utilisation de filets contre les mouches des Solanacées... Autant d'actions de terrain qui ont rythmé les rencontres TransAgriDom organisées en Guyane en 2019 puis en Guadeloupe en 2022, "deux rendez-vous qui ont réuni chacun 150 à 200 personnes ravies d'échanger et de construire ensemble", témoigne le chef de projet.

Des productions techniques et pédagogiques

"Les agriculteurs et éleveurs ultramarins sont en transition, ils veulent produire différemment. Les questions et les idées fusent, constate Frank Enjalric. Nos visites sur leurs exploitations étaient perçues comme une forme de reconnaissance de leurs pratiques et de leurs convictions." Les innovations ou bonnes pratiques identifiées étaient ensuite capitalisées sur COATIS, la plateforme collaborative des RITA, et approfondies lors de webinaires ainsi qu'à l'occasion des rencontres annuelles des RITA organisées au Salon international de l'agriculture à Paris. Ces travaux ont donné lieu à la production de nombreux outils et supports de conseil, de formation et de communication : [guide](#) et [vidéo](#) pour aider à la mise en place de parcours de volailles arborés, vidéos sur les [bonnes pratiques à adopter avec les médicaments vétérinaires](#) et sur la [gestion des prairies](#), synthèse sur les [systèmes agroforestiers](#) ou encore [application sur les plantes de services](#). "Sans oublier les multiples rencontres et échanges qui ont eu lieu. Des livrables éthérés, difficilement formalisables, mais qui sont autant de transferts de connaissances et de compétences", complète Frank Enjalric.

De la recherche à l'opérationnel

"TransAgriDom a rapproché deux publics : les producteurs et les "consommateurs" de connaissances, estime le chef de projet. Grâce par exemple aux livrets, fiches et protocoles ou aux parcelles de démonstration des instituts techniques, les innovations peuvent être appropriées et rétro alimentées par les utilisateurs finaux : les agriculteurs et les organisations paysannes." Les solutions développées ont aussi vocation à nourrir des programmes de formation initiale ou continue, notamment les enseignements dispensés au sein des lycées agricoles, ainsi que les politiques publiques de développement agricole.



18

partenaires, acteurs de l'innovation et du transfert agricole, dont le Cirad, INRAE et l'Acta.

30

posters réalisés sur des sujets comme la génétique animale ou les bio-indicateurs de la fertilité des sols.



Atelier sur la génétique animale organisé au domaine de Gardel, une unité expérimentale de l'INRAE en Guadeloupe, le 17 mai 2022 dans le cadre des rencontres TransAgriDom.

“

TransAgriDom a rapproché deux publics : les producteurs et les "consommateurs" de connaissances.

Un réseau professionnalisant

Qu'est-ce que TransAgriDom vous a apporté au niveau professionnel ? La question était posée le 20 mai 2022 aux participants du séminaire final du projet. Parmi les nombreuses réponses formulées sur des post-it : "De nouvelles méthodes de travail et une amélioration des pratiques", "Des notions d'espoir, d'optimisme, et de bien-être au travail", "Une identification des invariants du développement agricole, des contraintes et enjeux des DOM", "L'acquisition de compétences d'animation et de présentation"... La grande majorité des répondants a également partagé une volonté de poursuivre les échanges de pratiques, d'expériences et de méthodes de transfert, mais aussi d'étendre les travaux à d'autres thématiques : évaluation des risques climatiques, technologies numériques, gestion des ressources en eau, rôle des femmes... "TransAgriDom a permis de connaître et de comprendre les contraintes, enjeux et attentes de chacun pour mieux y répondre, résume Frank Enjalric. Il a satisfait une demande forte de mise en réseau, d'échanges et de professionnalisation des acteurs du développement rural."

Pour plus d'infos... <https://coatis.rita-dom.fr>



3 PRÉCONISATIONS

- Inclure la transition agroécologique dans la formation initiale et continue.
- Développer la transition agroécologique en mobilisant toutes ses composantes, dans une approche systémique.
- Soutenir le développement de systèmes agroforestiers dans les territoires ultramarins, avec des espèces adaptées comme les plantes de services.

LA RESSOURCE

"Les humains ont besoin de confort, les animaux aussi." ; "Il faut encourager et remettre au goût du jour des pratiques oubliées" ; "Pour moi c'est fondamental



de concilier l'agriculture avec la forêt, d'utiliser toute la vie et la fertilité pour nourrir mes productions." Ces témoignages d'agriculteurs, de chercheurs et d'ingénieurs agronomes sont extraits de six films thématiques réalisés dans le cadre de TransAgriDom. Tournés sur le terrain à Mayotte, en Guadeloupe ou en Guyane, ils invitent à découvrir des expérimentations et des retours d'expériences sur différents sujets : bien-être animal, fertilisation organique, agroforesterie tropicale... À partir d'exemples concrets et d'une durée d'environ six minutes chacune, les vidéos partagent le regard, les pratiques et les conseils d'acteurs ultramarins engagés dans la transition agroécologique.

Soutien FEADER : 841 931 €

VENAISON

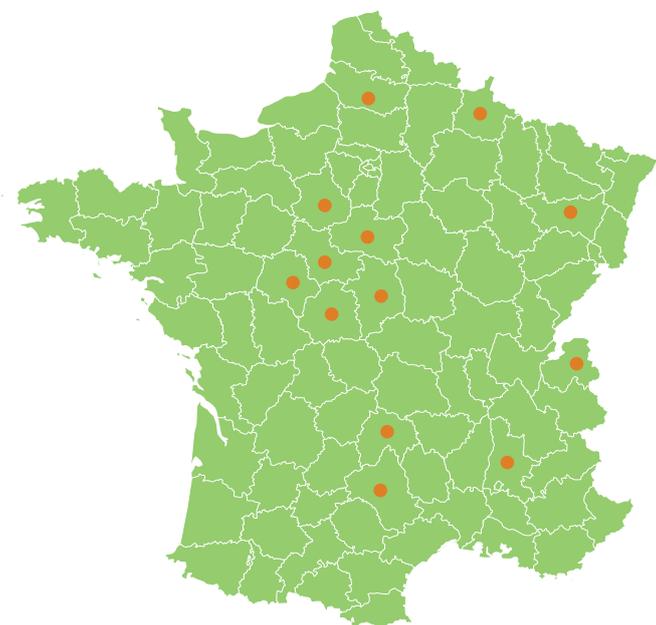
Capitalisation d'expériences, d'information et d'appui pour le développement de filières de proximité de valorisation de viande de gibier

Porté par la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et plusieurs partenaires dont la Fédération des Parcs naturels régionaux et l'Office national des forêts, le projet Venaison a contribué à valoriser la viande de gibier française et à créer de nouvelles filières dans les territoires ruraux.

Moins grasse, moins calorique, pauvre en sodium, riche en protéines et vitamines du groupe B, source de minéraux dont le fer, le phosphore ou le zinc, la viande de gibier ne manque pas d'atouts nutritionnels. Pourtant ce produit du terroir peine encore à trouver sa place dans l'assiette des Français. Les raisons à cela ? "La France manque d'ateliers de traitement et de découpe et les réseaux de collecte et de commercialisation de la venaison ne sont pas assez développés", déplore Eva Faure, vétérinaire, chargée de mission à la commission sanitaire de la Fédération nationale des chasseurs (FNC).

Fédérer les acteurs de la venaison

Pour remédier à cette situation, le projet MCDR Venaison a œuvré à la structuration de véritables réseaux logistiques de collecte et de traitement de la viande destinés à faciliter les liaisons entre chasseurs, bouchers, charcutiers et restaurateurs locaux. Couvrant plusieurs grandes régions de chasse française dont le Grand Est, les Hauts-de-France et l'Auvergne Rhône-Alpes et l'Occitanie, ce projet au vaste maillage territorial aura permis d'insuffler une dynamique d'échanges entre les sept sites pilotes : "Dès les débuts de l'expérimentation, les acteurs des différents départements se sont rencontrés pour dresser un état des lieux et des objectifs communs. Nous avons également beaucoup travaillé avec nos partenaires, notamment la fédération des Parcs naturels régionaux, en assurant le rôle d'animateur et de formateur," précise la vétérinaire, chargée du projet.



Contribuer au développement rural

En mars dernier, à l'initiative de Venaison, deux journées de rencontres entre des agents de l'Office national de forêts (ONF), des parcs naturels régionaux (PNR) et les fédérations des chasseurs de l'Aveyron, du Cantal, du Loiret, de la Somme, des Hautes-Pyrénées, des Ardennes, des Vosges, de la Haute-Savoie, des Pyrénées-Orientales et de la Sologne se sont tenues à Pierrefort (15) sur l'un des sites pilotes du projet. Au programme : échanges, présentation des expérimentations départementales et visite du nouvel atelier de découpe et de transformation de la Maison Conquet, artisan-boucher à Laguiole.

"Valoriser les filières de venaison, c'est aussi dynamiser le tissu économique local, explique Eva Faure. Installé dans un bâtiment non exploité qui appartenait à la communauté de communes, cet atelier a obtenu l'agrément "traitement de gibier" et a d'ores et déjà permis la collecte de plusieurs centaines de carcasses. Il participe ainsi à la promotion de la venaison française et contribue à la revitalisation des centres-bourgs et au développement des territoires ruraux, notamment en matière d'emploi." Un avis partagé par Jean-Mathieu Gonnet, directeur de la FDC des Ardennes qui appelle de ses vœux la création et le développement de "filières de proximité afin d'encourager un approvisionnement local et nature."

Développer les circuits courts

Proposer une viande locale à la meilleure traçabilité est aussi l'une des ambitions du MCDR à l'heure où plus de 70% de la viande de gibier consommée dans l'Hexagone est importée des pays de l'Est, d'Australie ou de Nouvelle-Zélande, ce qui fait grandement monter l'empreinte carbone. Pourtant, l'offre française excédentaire mériterait d'être mieux valorisée. "Traditionnellement, le fruit de la chasse est consommé par les chasseurs et leur entourage proche, rappelle Eva Faure, outre cette autoconsommation, il existe des modes de distribution en circuit court et long, mais ces derniers ne sont pas encore assez organisés. Venaison impulse une dynamique de réseau afin de créer des filières de proximité et des partenariats entre les centres de collectes et les grossistes pour faire émerger une chaîne logistique permettant une bonne distribution de la viande de gibier auprès de tous les Français."

2

ateliers de traitement de gibier déjà créés dans le cadre du projet.

7

sites pilotes présents dans les grands territoires de chasse dont le Centre-Val de Loire, la Somme, les Vosges et la Haute-Savoie.



Visite de l'atelier de traitement de gibier de la Maison Conquet, boucherie-charcuterie artisanale située à Pierrefort (Cantal).

© FDC 12

“

Venaison contribue à la revitalisation des centres-bourgs et au développement des territoires ruraux, notamment en matière d'emploi.

Valorisation de la venaison : les recommandations du CGAAER

Commandé en 2021 par le ministère chargé de l'Agriculture, un rapport d'expertise du CGAAER sur la valorisation de la venaison en France confirme de nombreux enseignements de l'expérimentation MCDR. Les deux inspecteurs généraux auteurs du rapport préconisent en effet "le déploiement d'un réseau de centres de collecte pour faciliter les accès aux circuits courts et longs de la venaison". Entre autres suggestions, ils recommandent notamment d'interdire les munitions au plomb pour le tir de chasse du grand gibier et de créer des ateliers de traitements. Ce rapport encourage également la mise en place d'un plan de communication devant servir à développer la consommation de viande de gibier sur l'année et à la valoriser auprès du grand public en estampillant, par exemple, les produits d'une mention "gibier de France" assortie d'une référence géographique régionale.

Pour plus d'infos...

www.chasseurdefrance.com



3 PRÉCONISATIONS

- Améliorer la communication autour de la viande de gibier sauvage française auprès des professionnels et du grand public, notamment au sujet de ses bienfaits nutritionnels.
- Investir dans les structures de type chambres froides et de collecte et développer la filière logistique dans son ensemble.
- Maintenir une dynamique de réseau et consacrer davantage de temps à son animation.

LA RESSOURCE

Comment s'approvisionner en viande de gibier française quand on est un professionnel de la venaison ou de la filière viande ? Pour répondre à cette question, la fiche méthode éponyme du projet Venaison détaille les possibilités et obligations réglementaires de chaque modalité d'approvisionnement (directe ou auprès d'un établissement de traitement de gibier agréé). Ainsi, dans le cadre d'un approvisionnement en contact direct avec le chasseur ou le premier détenteur, ce dernier ne peut remettre qu'une petite quantité de gibier sauvage et doit s'acquitter d'une obligation sanitaire scrupuleuse : éviscération, refroidissement des carcasses, recherche de trichine, etc. Le schéma de venaison en filière courte prohibe certaines transformations de boucherie dont le hachage, la mise sous-vide et le faisandage. Ces indications sont détaillées dans un guide de références des bonnes pratiques d'hygiène de la production primaire disponibles au sein d'une boîte à outils issue du projet MCDR parmi d'autres ressources et fiches méthodologiques.

Soutien FEADER : 173 340 €

"PAR LEUR ENVERGURE NATIONALE ET LEUR ANCRAGE LOCAL, LES PROJETS MCDR SONT SYNONYMES DE DÉCLOISONNEMENT"

Témoignages de Clémentine Laurent et Louise Blum, animatrices du Réseau rural Grand Est



"Au Réseau rural Grand Est nous avons accompagné quatre projets MCDR : TRESSONS, PORT@IL, "Le développement rural par la coopération" et le Réseau Bio Climat. Ces projets, portés par des acteurs nationaux chefs de file (l'AVISE, Fédération Familles rurales, Institut des Territoires coopératifs et la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique) sont des projets menés en coopération pour répondre à une problématique particulière rencontrée dans les territoires ruraux français.

Ils ont eu comme première plus-value d'apporter des informations, des bilans, des diagnostics, des conseils et des recommandations sur des thématiques qui étaient peu connues dans le monde rural. C'est en particulier le cas de TRESSONS et PORT@IL qui ont mis en lumière les dynamiques rurales de l'économie sociale et solidaire (ESS) et des tiers-lieux. L'étude approfondie de TRESSONS a notamment révélé la place de plus en plus importante de l'ESS dans les territoires ruraux, avec plus de 17,7 % des emplois privés ruraux qui relèvent de cette catégorie (contre 10 % en zone urbaine).

Ces projets ont ensuite montré que notre région était en capacité de créer et d'innover. Ils ont par ailleurs eu un véritable ancrage territorial et ne se sont pas concentrés sur un seul département. Comme avec [le tiers-lieu de Poix Terron](#), une petite commune des Ardennes, les projets MCDR ont donné de l'ampleur et de la visibilité à de nombreuses initiatives locales.

“

Les projets MCDR ont donné de l'ampleur et de la visibilité à de nombreuses initiatives locales.

L'aspect collectif des MCDR a bien fonctionné. Il y a eu de nombreux échanges entre projets mais aussi avec d'autres acteurs. Par exemple PORT@IL a collaboré avec [le Réseau des Tiers-Lieux du Grand-Est](#) dans le cadre d'un webinar. Autres exemples de collaboration : le projet "Réseau Bio Climat" qui a travaillé avec [la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières](#), dans le nord de la Moselle, ou le projet "Le développement rural par la coopération" qui s'est rapproché du [Pôle Européen du Chanvre](#).

Par leur envergure nationale et leur ancrage local, les MCDR sont synonymes de décroisement. Même pour nous : ils nous ont permis de rencontrer nos homologues ainsi que des partenaires d'autres régions, de développer nos propres coopérations, d'échanger nos bonnes pratiques.

Notre Réseau rural était un partenaire d'ingénierie. Nous participions aux comités techniques – qu'ils ont réussi à maintenir pendant les deux années de pandémie – et apportions notre regard extérieur ainsi que notre connaissance du territoire. Nous avons également contribué au partage de leurs travaux et résultats : nous avons eu un rôle d'appui à la diffusion des connaissances. En ce sens, nous avons par exemple organisé, le 21 juin 2022 à Tomblaine, [le séminaire "Co-construisons les ruralités de demain"](#). L'objectif était que les quatre projets partagent leurs résultats et enseignements auprès d'acteurs moins au fait des MCDR comme les maires des petites communes rurales ou les Groupes d'Action Locale.

La journée a mis en évidence l'importance du décroisement et du dialogue, l'intérêt d'aller au plus près des territoires afin de mener des expérimentations, des débats locaux ou d'analyser des solutions locales concrètes, et enfin la définition du rôle et des conditions de la coopération entre les acteurs pour mettre en place de nouvelles solutions."

L'EXPÉRIMENTATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Les 15 et 16 décembre 2021 à Lyon, après quatre années d'actions, huit projets MCDR se réunissaient lors d'un colloque intitulé "Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs". Destiné à "contribuer à l'évolution des politiques publiques en faisant connaître les dynamiques de territoire, les savoir-faire et les outils produits auprès des régions et des services de l'État", ce temps d'échanges était organisé avec le soutien de Terre de liens, de l'Avise et de Cap rural, Réseau rural d'Auvergne-Rhône-Alpes

Un concentré de partage d'expériences, d'enseignements et de recommandations. Pendant deux jours, les membres de huit projets MCDR* et leurs partenaires ont mis en lumière leurs travaux et la pertinence des actions menées au regard des enjeux socio-économiques et environnementaux actuels. Rythmée par des réflexions collectives, des retours de terrain, des projections de films et des ateliers thématiques, cette journée inter-MCDR était l'occasion de revenir sur plus de quatre ans d'expérimentations conduites dans différents domaines : services à la population, égalité femmes-hommes, jeunesse, agroécologie, économie sociale et solidaire...



"Les MCDR agissent en partenariat avec des collectivités, des entreprises, des habitant-es et des réseaux ruraux régionaux. Nos projets se retrouvent autour de valeurs et de manière de faire communes mais aussi de constats partagés sur les milieux agricole et rural", soulignait le collectif d'organisateur devant la centaine de personnes réunies ce jour, avant de rappeler "l'importance d'un soutien à ce type de dispositifs multi-acteurs afin d'accompagner des projets innovants et de produire des connaissances et outils au service des politiques publiques agricoles et rurales".



Le croisement des différentes initiatives et expériences mais aussi d'acteurs de l'économie sociale et solidaire et du monde paysan a contribué à renforcer les liens entre les structures et à construire une analyse commune sur l'intérêt de financements tels que les MCDR. Les échanges, les idées phares des ateliers ou les préconisations pour les politiques publiques issus de ces deux journées sont synthétisés dans les [actes du colloque](#).

* Projets JARA, TRESSONS, Usager-e-s, Happyterr, Port@il, Ajiter, Eclat, Terreau

Pour plus d'infos...

www.reseau-relier.org



TÉMOIGNAGES DE PARTICIPANTS

"Ce qui rapproche les MCDR, c'est une approche du développement rural durable, cohérente avec l'aspect humain, l'écologie, le respect des ressources, le fait de savoir penser le local, très local, en lien avec une vision plus globale. Les rendre visible est un levier essentiel pour gagner en efficacité sur les politiques publiques rurales."

Christophe Perraud, secrétaire général de la FNCuma et agriculteur à Saint-Hilaire-de-Clisson (44).

"Je retiens l'importance des projets portés par les gens, les citoyens du territoire, etc. Ce n'est pas une politique descendante qui va marcher pour décider de la bonne échelle d'un territoire de vie, d'un accompagnement."

Jean Marie Oudart, vice-président de la communauté de communes des Crêtes Préardennaises

"L'idée est de valoriser et de capitaliser sur les enseignements des MCDR, de continuer à faire vivre ce qui a été produit mais aussi d'alimenter les autres acteurs du développement local."

Anne Carton, directrice de Cap Rural

Le Réseau rural français réunit l'ensemble des acteurs du monde rural à l'échelle nationale et régionale pour leur permettre d'échanger et de travailler ensemble. L'objectif est de faciliter la réalisation de projets associant l'agriculture, la forêt, l'artisanat, le commerce, le tourisme, l'environnement, les services... Au fil de ses travaux, le Réseau rural propose outils, méthodes, analyses et préconisations.



© Ferme des Volontoux

L'équipe de maraîchers et d'arboriculteurs de la Ferme des Volontoux, SCOP à objet de coopérative d'activité et d'emploi (CAE) créée en 2011 à Beaumont-lès-Valence (Drôme).

Retrouvez le Réseau rural sur :



@reseau ruralfr



@reseau ruralfr



Réseau rural français



Réseau rural français 2014-2020

Abonnez-vous à la lettre d'information pour recevoir l'essentiel du Réseau rural dans votre boîte mail

CONTACT
contact@reseau rural.fr

SITE INTERNET
www.reseau rural.fr